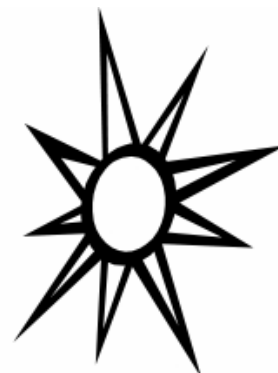




PRO-ADO



Dans ce numéro

Table des matières

Nouvelles de l'Association

Événements Scientifiques

Articles

Adolescents et familles

Histoires de condom

Jeunesse et discrimination

Décrochage scolaire

Jeunes immigrants

Publications



PRO-ADO**Éditeur : ACSA**

Rédacteur en chef
Dr Jean-Yves Frappier

Rédacteurs adjoints

André Malo
Philippe Nechkov
David Blasco
John Duong

ACSA

Section médecine de l'adolescence
Hôpital Ste-Justine, 7^e bloc 2
3175 Côte Ste-Catherine
Montréal, QC H3T 1C5

Tel: (514) 345-9959
Télécopieur: (514) 345-4778

Web: www.acsa-caah.ca

E-mail: acsacaah@microtec.net

Comité Exécutif**Président**

Dr Jean-Yves Frappier

Vice-Présidente

Dr Eudice Goldberg

Secrétaire-Trésorier

Dr Marc Girard

Représentant des Directeurs

Dr Roger Tonkin

Bureau des directrices et directeurs

Dr Jean-Yves Frappier, Montréal
Dr Marc Girard, Montréal
Dr Eudice Goldberg, Toronto
Joanne Gusella (Ph.D. psychologie), Halifax
Mary Paone, RN, MSN, Vancouver
Dr Roger Tonkin, Vancouver

SOMMAIRE

Nouvelles de l'association	3
Remerciements	3
Un groupe de recherche sollicite votre collaboration	4
Événements scientifiques	5
8 ^{ème} congrès national annuel de l'ACSA	5
4 ^e conférence internationale sur la santé et le bien-être des adolescents	6
Articles	7
Le décrochage scolaire peut-on le prévenir?	7
Adolescence au risque de la vie: adolescent, questions de familles	9
Adolescents et familles d'aujourd'hui	19
Les familles renforcent les ados	31
Les jeunes immigrants au Canada : en avant-première	33
Histoires de condom	34
13% des adolescents agressent leur mère	35
Jeunesse et discrimination	37
Une question perçante	38
Le décrochage scolaire en centre de réadaptation en toxicomanie: d'une expérimentation à un modèle...10 ans plus tard.	40
Publications	42

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1201-5466
Postes Canada—Numéro de convention: 1482343



Nouvelles de l'association

Remerciements

En ce début d'été, comme c'est la tradition, je tiens à souligner, au nom de l'Association, l'effort de tous ceux et celles qui ont collaboré aux activités de l'Association et à la production de notre publication officielle.

Nous tenons à remercier et à souligner le travail important qu'a accompli André Malo, en tant que coordonnateur de nos principaux dossiers et activités: la banque de données informatisées des membres, le PRO-ADO et les publications, le gestion et l'organisation secrétariale et informatique ainsi que la gestion de nos collaborateurs et collaboratrices. Mr. Malo coordonne aussi les contrats avec le réseau canadien de la santé. Pour la quatrième année consécutive, L'ACSA a géré ses colloques de A à Z, sans l'aide d'un organisme spécialisé.

Au niveau du PRO-ADO, Philippe Nechkov a mis en page toutes nos parutions. Le contenu des PRO-ADO a aussi bénéficié du travail de David Blasco. Nous sommes reconnaissants à tous les membres de l'équipe du PRO-ADO pour leur travail. Nous remercions aussi ceux et celles qui nous ont envoyé des articles, des annonces de publication ou des descriptions de leur Association et qui ont ainsi contribué à la réussite et à la qualité de notre publication.

Notre site web a bénéficié du travail de John Duong.

Nous avons deux contrats avec le réseau canadien de la santé. La cartographie des organismes québécois francophones en information de la santé a été faite avec le

soutien de Djorje Janjic, Éric Villiard, Philippe Nechkov et David Blasco. Cette cartographie est terminée et le rapport a été remis en octobre 2000. Le travail comme affilié pour la section adolescent du site internet du réseau canadien de la santé est effectué par André Malo, John Duong et Éric Villiard.

Au niveau des activités de l'Association, Philippe Nechkov a géré la banque de données des membres et les inscriptions. David Blasco a offert un support d'appoint aux équipes en place sur plusieurs dossiers. Nous remercions Mesdames Nathalie Jacques et Francine Villeneuve du secrétariat de la section de médecine de l'adolescence de l'hôpital Ste-Justine.

Je veux mentionner le travail des comités qui organisent les colloques de l'ACSA.

Le Dr. Steve Feder a réuni une équipe du Eastern Ontario Children's Hospital pour proposer le programme du **3^{ième} colloque régional ontarien** de l'ACSA qui s'est tenu en anglais à Ottawa le 27 octobre 2000 sous le thème de : « Eating Disorders in Adolescents ». Les membres du comité sont : Dr. Gonzalo Araujo, psychiatre, Dr. Jane Blouin, psychologue, Sarah Brandon, coordonnatrice Youthnet, Joanne Curren, parent, Debbie Gomez, nutritionniste, Dr. Suji Lena, pédiatre, Helene Lowell, santé publique, Heidi Mack, programme de prévention communautaire, Sheila Mather, auteure, Mary Ross, école de danse, Jean-Yves Frappier, pédiatre. Le colloque a attiré plus de 140 participantes et participants.



Le *premier colloque régional des Maritimes* s'est tenu à Moncton les 17 et 18 novembre 2000. Le Dr Aurel Scofield a réuni une équipe dynamique pour organiser ce colloque francophone sous le thème de : « ado-santé mentale-action ». On a relevé la présence de près de 175 participantes et participants pour cet événement qui fut un vif succès.

En conclusion,

Je voudrais remercier nos membres qui font connaître nos activités et nous supportent. *Je vous invite à faire la promotion des activités de votre Association. Je vous encourage à nous soumettre des nouvelles, des descriptions de vos programmes et de vos activités ou des articles.* Certaines et certains sont membres depuis plusieurs années déjà et nous apprécions leur soutien inlassable. Bon été et bonnes vacances,

Jean-Yves Frappier, Président ACSA

Un groupe de recherche sollicite votre collaboration

Chers Collègues, le groupe de recherche sur la société et les adolescents a tenu récemment une conférence sur le bien être et la santé des adolescents intitulée «Risques pour la santé des adolescents : considérer les priorités en vue du prochain millénaire». Cette conférence réseau a permis à un groupe multidisciplinaire de professionnels bien établis partout au

Canada de discuter des priorités de recherche pour la promotion de la santé mentale des adolescents. Un des objectifs de la conférence était de générer une liste de chercheurs en santé des adolescents au Canada dans le but d'identifier des professionnels à leur compte et des groupes qui

peuvent faire parti d'un plan coordonné consacré à faire de la recherche sur la santé des adolescents. Nous sommes en train de préparer cette liste et nous vous serions reconnaissant de nous aider à localiser des personnes pouvant être intéressées à faire partie de cette liste.

Nous avons besoin des informations suivantes : le nom, l'adresse électronique,

l'Université et le département ou le nom de l'agence, et enfin quelques mots clés ou une courte description des intérêts de recherche. Si vous souhaitez faire partie de notre répertoire, veuillez nous faire parvenir ces informations au Youth and Society Research Unit, University of Victoria. Nous vous demandons d'informer vos collègues ou de nous fournir des noms et des adresses électroniques que nous nous chargerons de contacter nous-mêmes. Merci de l'intérêt que vous porterez à cette demande et pour l'aide et la collaboration que vous nous apporterez.

Rachel Phillips and Veronique Mercier,
Research Assistants

Youth & Society Research Group
C/o Department of Psychology
A273 Cornett Building
University of Victoria
PO Box 3050
Victoria, BC CANADA V8W 3P5
Phone: (250) 472-4823 Fax: (250) 721-8929
Email: ysr@uvic.ca
Web site : youth.society.uvic.ca





Événements scientifiques

8^{ième} congrès national annuel de l'ACSA

Montréal, automne 2001

Depuis septembre 2000, plusieurs parmi vous nous ont contacté pour connaître la date de notre prochain colloque. La voici enfin.

Le 8^{ième} colloque annuel de l'ACSA se tiendra à Montréal en novembre 2001, à la Maison Notre-Dame (Westmount). Nous revenons donc à notre « Alma Mater », où nous avons tenu plusieurs de nos colloques.

Cet événement sera sous le thème :

« Adolescence : individu, famille, équipe et réseau ».

Ce sera l'occasion de discuter de relations parents-adolescents, de relations intervenants-adolescents, des difficultés du travail en équipe et de l'intervention - réseau . Certains ateliers aborderont des thèmes plus courants qui touchent à l'adolescence.

Le colloque aura aussi une section présentée en anglais, de façon concomitante, portant entre autres sur des problématiques courantes à l'adolescence.

Le programme sera envoyé à la fin de l'été avec le formulaire d'inscription.

Durant l'été, vous pouvez aussi consulter le site web de l'ACSA, pour des mises à jour concernant le colloque.

Pour information :

ACSA
Section médecine de l'adolescence
3175 Ch. Ste-Catherine
Montréal QC H3T 1C5
Tel: (514) 345-9959
Fax: (514) 345-4778

Site Web: www.acsa-caah.ca

4e conférence internationale sur la santé et le bien-être des adolescents

Londres, Angleterre, 24-26 Octobre 2002

Nous sommes heureux d'annoncer la 4ème conférence sur la santé et le bien-être des adolescents. Un programme varié et complet incluant des ateliers, des discussions de groupe, des présentations de posters et des séminaires y sera présenté. Cette conférence se tiendra exclusivement en **langue anglaise**. Cette conférence portera notamment sur le développement des adolescents, les adolescents et les lois, la sexualité et en particulier l'orientation sexuelle, l'abus de drogues et d'alcool, la santé mentale, les recherches actuelles et les maladies chroniques.

Les actes de cette conférence seront publiés dans Youth Support. Toutes les publications de Youth Support sont disponibles sur internet à l'adresse suivante:

www.booksbooksbooks.org.

Vous pouvez également vous tenir bien informé de notre programme en consultant notre site internet:

www.youthsupport.com.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information ou pour recevoir notre programme :

Youth Support Conference Secretariat

13 High Street, Penge,
London SE20 7HJ, England.

Tel: 44 208 325 8612

Fax: 44 208 325 8647

Acheminez votre courrier électronique via le:

www.youthsupport.com

**Le temps de renouveler votre adhésion à
l'ACSA est arrivé !
Faites-le maintenant !**



Articles

Le décrochage scolaire: peut-on le prévenir?

par **Égide Royer, Directeur**

Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

La réussite scolaire au Québec: quelques chiffres

En 1997-1998, la probabilité d'abandon au secondaire est de 33,8% (un jeune sur trois n'obtiendra pas un des diplômes d'études du secondaire au secteur des jeunes). Ce taux atteint 41 % chez les garçons. Parmi les élèves du collégial qui sortent de la formation préuniversitaire à la fin de 1996-1997, 37,6% seulement obtiennent un DEC dans le temps voulu, soit deux ans ou moins (le pourcentage de réussite, après cinq ans ou moins, selon le même type de formation initiale, est de 67,1 %). En formation technique, le taux d'obtention du diplôme dans le temps prévu est de 24,3 % (le pourcentage de réussite, après cinq ans ou moins, selon le même type de formation initiale, est de 45,0%).

Les perspectives d'intervention: ce que nous disent les pratiques exemplaires

- Les écoles exemplaires ont réalisé qu'une intervention unique ne peut répondre aux besoins de l'ensemble des élèves. Elles fournissent donc un éventail le plus large possible de services de manière à permettre des interventions appropriées aux besoins individuels des élèves.
- Les écoles exemplaires valorisent un partenariat entre l'école, le monde du travail et les organismes communautaires.
- Les écoles exemplaires sont maîtres d'oeuvre des interventions faites en coopération avec d'autres organismes afin d'en favoriser la cohésion. Elles deviennent la plaque tournante des services offerts aux jeunes et à leur famille.
- Les écoles exemplaires cherchent à déceler et à aider les élèves à risque le plus rapidement possible, préférablement dès le préscolaire. Elles prêtent une attention particulière aux retards de développement, aux retards d'apprentissage et aux problèmes de comportement connus par les jeunes et se préoccupent du redoublement et de l'absentéisme.
- Les difficultés scolaires étant au coeur de l'expérience de la majorité des jeunes à risque, les écoles exemplaires centrent leur intervention sur l'aspect scolaire et plus particulièrement sur l'acquisition d'habiletés de base, en privilégiant la lecture.
- Les écoles exemplaires croient au moyen terme et au long terme. Les interventions commencent très tôt, s'inspirent d'une approche globale et sont appliquées pendant plusieurs années.
- Dans les écoles exemplaires, un programme de prévention n'est pas le fait d'une seule personne. Il s'agit d'un travail d'équipe



entre la direction, les enseignants, les élèves, le personnel non enseignant, les parents et les organismes de la communauté.

- Dans une école exemplaire, la participation des parents est essentielle à la réussite scolaire. Elle est facilitée et valorisée. Les écoles exemplaires communiquent des attentes élevées aux jeunes et les aident à les atteindre.

En conclusion, améliorer la réussite scolaire :

- c'est intervenir selon un plan d'ensemble; c'est faire reposer ses actions sur les connaissances que nous possédons concernant les écoles et les programmes exemplaires;
- c'est plus qu'une simple question d'argent ; ajouter des ressources financières est une action nécessaire mais non suffisante;
- c'est d'abord une question de qualité d'enseignement: qualité de la formation initiale et continue des enseignants et qualité de l'enseignement offert aux élèves;
- c'est communiquer des attentes élevées aux jeunes: «Je crois que tu vas réussir et je vais t'y aider... »;
- c'est fondamentalement une question de leadership dans l'école et la communauté, particulièrement celui de la direction de l'école;
- améliorer la réussite scolaire, cela doit enfin continuer à être une des préoccupations prioritaires de nos élus. Les indicateurs de réussite doivent être pour eux aussi importants que les indicateurs économiques. Les élus doivent appuyer une augmentation des attentes quant à la réussite scolaire de tous les jeunes et être au coeur des discussions sur les mesures

nécessaires pour favoriser la réussite scolaire.

Cette citation de Galbraith est probablement pertinente autant pour les décideurs que pour les éducateurs :

« L'existence sociale, (...) est un processus. Lorsqu'un de ses problèmes est résolu, d'autres émergent, provenant souvent des solutions que nous avons précédemment trouvées et implantées. Notre habitude est évidemment de demander des solutions. La meilleure ne sera, le plus souvent, qu'une réussite temporaire, bien que personne ne doive minimiser l'importance d'une réussite. Ce qui importe cependant, c'est de porter notre attention et de réfléchir sur la manière que nous utilisons pour composer avec le flux de problèmes qui, comme les vagues sur la plage, vont continuer à venir... » Galbraith, J.K. (1976), *The Age of Uncertainty*, p.324-325

Nous avons au Québec un problème d'accessibilité aux études auquel nous avons apporté des solutions. Notre défi a maintenant trait à la réussite scolaire. La « manière » que nous utiliserons doit reposer entre autres sur la recherche (et les pratiques exemplaires qui en actualisent les conclusions), le leadership des directions d'école et la qualité de l'enseignement.

Pour informations supplémentaires :

Égide Royer

Directeur

Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire

Faculté des sciences de l'éducation

Bureau 1250

Université Laval

Sainte-Foy (Québec)

G1K 7P4

egide.royer@fse.ulaval.ca

Tiré de: Le bulletin du Conseil québécois de la recherche sociale: Volume 7, numéro 1, mars 2000



Adolescence au risque de la vie: adolescent, questions de familles

Charles Bru, directeur départemental de la Protection judiciaire de la jeunesse du Nord
Geneviève Cresson, sociologue, enseignant chercheur à l'Institut fédératif de recherche sur les économies et les sociétés industrielles (IFRESI), Lille

Fin des années 1990, la Fondation de France et l'École des parents et des éducateurs Ile-de-France ont organisé un cycle de conférences-débats portant sur l'adolescence. Destinées aux parents et aux professionnels, ces rencontres ont eu un succès tel que le texte des interventions nous a été demandé par des personnes et organismes ayant ou non assisté à ces conférences. La Fondation de France est particulièrement présente auprès des jeunes et mène un programme spécifique sur la santé des 13-25 ans. De son côté, l'École des parents et des éducateurs l'Ile-de-France organise auprès des jeunes et des professionnels de la famille, des consultations, des formations et des conférences.

Annick Roussel, directrice du CIRM (Carrefour d'initiative et de réflexion autour de la maternité, l'enfance, la vie affective et sexuelle)

Ce soir, nous allons envisager la question de la famille. Même si nous venons de milieux différents, nous avons en commun que nous faisons tous partie d'une famille. Chacun de nous dans cette salle est acteur dans une famille, que ce soit celle dont il est issu, celle que nous avons créée ou celle que nous voyons changer.

La famille est un lieu de tous les possibles, de tous les impossibles parfois, un lieu de cadre, un lieu de la loi. À ce propos Monsieur Bru nous rapportera l'action de son service auprès de ces familles où la loi n'est pas toujours respectée.

Pour l'adolescent, la famille est souvent lieu de confrontations, lieu d'échanges, parfois lieu de non-dits, de lourds secrets, de malentendus, lieu d'émotions, lieu de séparations mais aussi lieu de retrouvailles.

L'adolescence est le moment des hypothèses et

le moment où, en posant ces hypothèses, l'adolescent en tire les conclusions sur le monde ou la famille.

Je terminerai avec la parole d'un thérapeute familial: « Si nous pouvions abandonner nos vieux schémas de familles perturbées, dysfonctionnantes, pour chercher la compétence des familles, nous pourrions découvrir alors des personnes désireuses de collaborer, capables d'affronter la crise, non pas de l'adolescent, mais la crise d'adolescence et suffisamment créatrices pour découvrir leurs propres solutions » .

Geneviève Cresson

J'ai choisi de vous parler de la famille en général - et non pas en particulier des familles en difficulté - pour vous donner quelques indications de cadrage et quelques points, issus des recherches récentes.

L'autre intervenant parlera d'avantage des familles à situations problématiques.

J'organiserai mon propos en deux parties à peu près égales : dans la première je vous rappellerai des choses issues de recherches et d'analyses récentes, dans la dernière partie je m'attarderai sur une expérience qui a été faite dans la banlieue nantaise autour de la revalorisation du rôle d'adulte des parents, et des conséquences que ça a pu avoir dans un quartier en difficulté.

La première chose à rappeler est que la famille contemporaine des adolescents et des jeunes adultes se caractérise par deux grandes notions : la démocratisation et le soutien à l'intérieur de ces familles.

La démocratisation : plusieurs auteurs (dont Michel Fize) l'ont étudiée, analysée et nous montrent que, depuis les années soixante, on a

vu baisser progressivement un modèle autoritaire de la famille. Des années soixante-dix jusqu'au début des années quatre-vingt-dix on a eu un modèle plus libéral, et depuis 1990 le modèle est davantage centré sur l'autonomie des jeunes à l'intérieur de la famille.

On est donc dans un groupe de plus en plus démocratique, où l'autorité des parents est de moins en moins imposée aux enfants, où la négociation devient de plus en plus importante, de même que la prise en compte des désirs, des souhaits, de la personnalité propre de chacun, aussi bien pour les enfants que pour ceux qui sont en train de devenir adultes.

La deuxième chose sur laquelle il faut insister : le soutien important que l'on reçoit de sa famille. On parle régulièrement de la mort de la famille, mais il ne faut pas oublier que la famille remplit de plus en plus son rôle social de soutien et rend un certain nombre de services, directs, matériels, immatériels, émotionnels ou relationnels de façon importante aux enfants.

Quelques données de cadrage sur le pourcentage des jeunes qui vivent encore dans leurs familles à des âges de plus en plus avancés : entre 20 et 24 ans la moitié des jeunes vivent encore chez leurs parents ; entre 25 et 29 ans, à peu près un garçon sur cinq, et une fille sur dix vivent encore chez leurs parents.

Donc, une partie importante de la vie quotidienne est prise en charge par les parents. Le soutien n'est pas seulement matériel, il est aussi relationnel, et toutes les données sur la délinquance des jeunes montrent que l'une des raisons pour lesquelles il y a moins de délinquance chez les jeunes de classes moyennes ou supérieures, c'est que les parents ont un capital relationnel important et savent ce qu'il faut faire pour « débrancher » un conflit qui commence (vol de mobylette, effraction...).

Le capital relationnel c'est aussi les parents qui mettent en contact leurs enfants avec leur milieu professionnel, leurs relations amicales etc. Une des crises du monde ouvrier actuellement, c'est qu'en perdant leurs emplois ou en vivant dans des régions où l'on n'embauche plus de jeunes, les parents ouvriers

perdent l'usage de ce capital relationnel.

Le soutien est aussi au niveau de la santé, les parents sont officiellement les premiers éducateurs de la santé de leurs enfants, même si ça peut être parfois contradictoire.

Le soutien c'est aussi le contrôle, variable selon l'âge de l'enfant, de leur environnement : surveiller les relations, les sorties. Le contrôle est beaucoup plus ouvert, plus souple dans les milieux favorisés et beaucoup plus craintif dans les milieux populaires, surtout pour ceux qui habitent dans des quartiers en difficulté et qui ont peur des mauvaises influences que peuvent recevoir leurs enfants.

Le soutien c'est aussi la transmission d'un certain nombre de valeurs. Il a été démontré que les valeurs des enfants étaient très proches de celles de leurs parents en terme politique, et pas seulement en termes de choix électoraux. Des analyses montrent bien que ce que l'on appelle le fossé des générations, n'est en aucun cas une opposition entre les valeurs des enfants et celles de leurs propres parents. C'est souvent une opposition entre les jeunes en tant que groupe et un petit groupe d'adultes qui a le pouvoir et qui représente le pouvoir au yeux des jeunes. Le conflit des générations n'est pas un conflit ouvert entre parents et enfants à l'intérieur d'une même famille, mais un conflit beaucoup plus général entre les jeunes et une partie de la société qui leur ferme les portes d'accès aux emplois par exemple.

Une fois que l'on a parlé de ce soutien et de la démocratisation à l'intérieur de la famille, je crois qu'il faut rappeler que la démocratisation va se traduire par la nécessité d'installer des bonnes relations entre enfants et parents et par la nécessité d'avoir de nombreux échanges à l'intérieur de la famille. Il n'y a pas de famille démocratique si on ne parle pas beaucoup avec les enfants. Donc la démocratie est un lieu d'échanges intenses entre les différentes générations d'une même famille.

L'autonomie des enfants suppose de nombreux échanges, on ne devient pas autonome sans être entouré. Donc l'installation de bonnes relations entre parents et enfants va devenir une priorité aux yeux de parents d'adolescents. Cette bonne relation va être conçue de façon globale, on parlera du bien-être de l'enfant en général, et non pas de besoins spécifiques en



termes de santé par exemple...

Il existe cependant des priorités à l'intérieur de cette démocratisation selon le type de famille et en particulier selon le milieu social. On peut en particulier relever plusieurs différences entre les parents de catégories moyennes et supérieures et les parents de milieux populaires.

La première différence concerne le type de personnalité que l'on souhaite voir se développer chez l'enfant.

Dans les catégories moyennes et supérieures, on mettra l'accent sur ce que l'on appelle : « l'autorégulation » , c'est-à-dire l'aptitude de l'individu à définir ses propres buts et à s'y tenir : savoir décider soi-même son objectif et se donner les moyens de l'atteindre.

Dans les milieux populaires au contraire, on va plutôt mettre l'accent sur l'accommodation, c'est-à-dire l'aptitude à se plier aux contraintes extérieures, à s'adapter à des buts que quelqu'un d'autre choisit pour vous, qui sont définis ailleurs, et pour lesquels on se mobilise bien qu'on ne les ait pas définis. Donc le type de personnalité projetée va être différent selon les milieux sociaux. De ce fait, les craintes des parents telles qu'elles vont s'exprimer seront différentes.

Les craintes des parents des classes moyennes et supérieures seront surtout que leurs enfants se démotivent, perdent leur objectif ou l'énergie nécessaire pour atteindre cet objectif. Du côté des familles populaires, la crainte principale des parents reste que leurs enfants tombent dans la délinquance...

Tout cela va avoir une influence sur l'attitude éducative des parents et, en particulier, on verra que les styles d'influence que les parents vont privilégier auprès de leurs enfants sont différents.

Dans les catégories sociales supérieures on va insister sur l'influence par la relation, on va, en quelque sorte, essayer de remotiver par la parole, la séduction, essayer d'activer le jeune, de le motiver en influençant ses choix relationnels et d'activité.

Le type d'influence du côté des classes

populaires étant plutôt un style « primaire » , on va intervenir en disant « non », en punissant, etc. La position des parents dans l'éducation de leurs enfants est donc une position différente. Tout cela commence avant la naissance et continue après l'adolescence. En particulier, l'importance du capital social et scolaire des parents va jouer sur plusieurs points qui sont cruciaux dans l'éducation des jeunes.

Plus les parents ont des ressources élevées, plus ils vont mettre l'accent sur l'information, la compréhension, la coopération avec l'enfant, et plus ils auront le sentiment eux-mêmes de leurs propres compétences. Plus les parents ont un capital scolaire, ont une bonne insertion professionnelle, plus ils vont accepter et même rechercher l'intervention des autres agents de socialisation à l'extérieur : l'école, les diverses institutions de prise en charge de l'éducation ou des loisirs des jeunes ou, en cas de besoin, les spécialistes, psychologues etc. Plus les parents ont eux-mêmes un capital scolaire développé plus ils seront ouverts et demandeurs avec ces agents-là.

Les parents des classes populaires ont fait d'avantage de mauvaises expériences et se méfient des intrusions de ces agents de socialisation.

L'image positive des copains est plus nette dans le milieu des classes moyennes ou supérieures que dans le milieu de classes populaires. Plus les parents se sentent menacés dans leur propre intégration ou dans leur propre insertion sociale, plus ils auront tendance à essayer de séparer leurs enfants de leurs copains, de leur bande et parler négativement de ceux-ci.

Des études très intéressantes ont essayé de montrer les variations du style éducatif dans les familles de milieux sociaux différents et les influences que ça peut avoir sur l'estime de soi de l'adolescent.

Une autre sociologue a travaillé sur le rôle de la famille dans la promotion de la santé : la famille est à la fois un groupe en quête d'influence et un groupe qui garde des échanges intenses. La famille est un lieu de soutien important, et le soutien familial est par nature conservateur, c'est-à-dire que le soutien

que procure la famille à ses membres est lié au retour de la famille. La famille est un groupe qui se reconnaît des droits à faire valoir auprès de la collectivité, mais en même temps c'est un groupe qui tient à sa responsabilité sur lui-même, à son autonomie, à sa liberté d'action, et on ne peut pas travailler valablement avec les familles si on ne se souvient pas que les raisons des résistances des familles aux interventions extérieures sont des raisons fondées. On en distingue trois principales : les familles craignent les influences idéologiques extérieures à celles de leurs lieux culturels ou de leur propres normes. Deuxième raison : les familles craignent d'être dépossédées de leur liberté d'action. Dernière raison : celles qui craignent l'intervention sont, le plus souvent, dans une incompréhension relative des mesures et des logiques qui fondent cette intervention. On retrouve là les différentes positions des parents selon leur capital culturel, leur position, la hiérarchie sociale.

Cette sociologue parle aussi de la nécessité de s'interroger, lorsque l'on intervient dans une famille, sur la qualité des services fournis par ceux-là mêmes (professionnels ou institutions) qui voudraient encadrer la famille, et sur la nécessité de s'interroger sur la conformité entre les règles et les normes promulguées officiellement et ce que l'on retrouve dans le fonctionnement réel de ces institutions. Elle souligne le fait que la contradiction existe à plusieurs niveaux. À l'intérieur de la famille, il y a des contradictions entre ce que disent et ce que font les parents, des contradictions entre les positions des hommes et celles des femmes (par rapport au corps, la santé, l'avenir), il y a aussi des contradictions qui viennent de l'extérieur, entre différents professionnels par exemple.

Parmi les oppositions que l'on va retrouver quand on parle des familles : on compte sans arrêt sur la famille et en même temps, on s'en méfie. Un sociologue, qui a fait une observation sur le service des urgences de l'hôpital d'une ville moyenne, montre à quel point, pour les professionnels du service des urgences, la famille à un rôle indispensable (des actes, présence auprès du malade), mais elle est en même temps embarrassante, on voudrait bien la mettre entre parenthèses.

On pourrait souligner aussi le fait qu'un certain nombre de catégories administratives sont en quelque sorte un déni de réalité. En ce qui me concerne j'ai trois enfants entre 18 et 25 ans et je fais partie de la catégorie des *femmes seules* sans enfants à charge. A la fois l'administration me sollicite sans arrêt pour des problèmes administratifs pour des enfants qui ne sont plus à ma charge et on me rappelle souvent que si je ne m'occupe pas d'eux, personne d'autre ne les prendra en charge.

Dans l'intervention auprès des familles, les travailleurs sociaux et médico-sociaux souhaitent souvent apporter des savoirs aux familles. Comment les sociologues parlent-ils de ces apports d'information que l'on peut faire aux familles en tant que professionnels ? Dans une enquête d'il y a quelques années, deux auteurs allemands ont dit à propos de l'éducation des parents : « Quiconque prétend vouloir *transmettre le savoir aux parents* devrait en principe fournir une triple légitimation. D'abord, apporter la preuve que les parents ont besoin d'une telle action, deuxièmement attester de la vérité du savoir scientifique que l'on se propose de leur transmettre, troisièmement, être à même de définir les diverses conséquences de l'utilisation concrète des savoirs ainsi propagés ». L'analyse qu'ils proposent, en particulier dans le domaine de la santé, montrent qu'il est bien rare que ces trois conditions soient remplies même si c'est beaucoup plus documenté pour le jeune âge que pour les adolescents, c'est-à-dire que l'on pourrait faire une interrogation systématique des savoirs que l'on essaye de transmettre aux parents d'adolescents et l'on retrouverait les phénomènes de mode, les phénomènes de transmission de l'information qui ne correspondent pas à un devoir chez ces parents-là.

Dans l'analyse des rapports entre parents et professionnels, un autre sociologue insiste sur le fait que le plus souvent, dans la relation entre celui qui distribue un service et celui qui le reçoit, la tendance est que ce soit celui qui donne ses services qui définisse les besoins de l'autre, et il explique longuement qu'il y a là des pièges importants. La définition du besoin par celui qui distribue le service est un risque parce que le producteur de service risque de



définir le besoin de la personne qui est en face de lui en mettant les réponses qu'il veut apporter à ce moment-là. De façon schématique, le risque c'est que les professionnels définissent le problème du côté de l'individu qui est en face d'eux en disant : « Nous sommes la solution à vos problèmes, vous ne connaissez pas votre problème, vous ne pouvez comprendre ni votre problème ni sa solution, vous n'êtes pas aptes à savoir quelle est la bonne solution ». La lecture la plus correcte de ce système d'interprétation de la part des professionnels serait de dire : « Nous, en tant que professionnels, nous avons besoin de problèmes, nous avons besoin de vous dire lesquels, nous avons besoin de les résoudre à notre façon » .

Je voudrais terminer en évoquant une recherche récente qui a eu lieu dans la banlieue de Nantes dans une population en difficulté, où les travailleurs sociaux et les sociologues ont collaboré à une recherche assez originale dont l'objectif était de voir comment l'on pouvait renouer un dialogue entre les parents et les jeunes.

Dans un premier temps on a constaté des différences entre les parents des jeunes délinquants et ceux des jeunes non délinquants. Les parents sont tous d'origine modeste. On voit de grandes différences s'agissant du réseau relationnel : les parents des enfants délinquants ont un réseau relationnel extrêmement réduit contrairement aux parents des non délinquants qui ont un réseau riche et vivant.

Le troisième critère important retenu est la position des parents vis-à-vis des problèmes du quartier. Dans le groupe de jeunes délinquants, on s'aperçoit que les parents ont un discours attentif, ils attendent la solution des autorités extérieures. Dans l'autre groupe de jeunes non délinquants, on s'aperçoit que les parents ont des idées et du savoir-faire et qu'ils ont des choses à proposer pour le règlement de ces questions. On a donc, d'un côté une situation d'impuissance sociale qui va se traduire par les problèmes chez les jeunes, et de l'autre une situation de puissance sociale.

Dans un deuxième temps, autour des problèmes qu'il y a eu dans ce quartier-là, l'enquête se continue en interviewant d'un côté

les travailleurs sociaux et de l'autre les habitants. On s'aperçoit qu'au début de cette deuxième enquête, on est dans une impasse, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de dialogue, on est dans un procès d'intention réciproque. Du côté des institutions, on explique tout ce qui va mal par les caractéristiques de la population et celle-ci est quasiment entièrement définie par ses manques. Les réponses apportées consistent à combler ces manques par des interventions institutionnelles, par exemple en intervenant avec des psychologues ou des travailleurs de la santé spécialisés. Du côté des habitants, l'explication de ce qui va mal dans les quartiers est recherchée du côté des institutions : l'école ne fait pas son travail d'éducation et il est bien connu que les instituteurs préfèrent travailler dans les quartiers riches avec plus de moyens, plutôt que de travailler dans un quartier défavorisé où les parents ont l'impression que leurs enfants sont mal considérés par les institutions. Les enfants sont pris entre deux feux dans ce conflit : ils ont le sentiment (quand la relation entre parents et institutions se passe mal) d'être sommés de choisir, et le plus souvent ils choisissent le côté des parents, à tel point qu'on a pu parler de résistance culturelle.

Je conclurai en vous citant les recommandations de ces chercheurs pour la prévention de la délinquance.

Pour prévenir la délinquance, il faut :

- d'abord favoriser l'intégration des adultes et des parents dans la vie locale et notamment un rapprochement avec l'école ;
- favoriser l'expression culturelle d'origine et tout ce qui, dans cette expression des cultures différentes, permet de mettre en oeuvre les mémoires proches, par exemple travailler sur l'immigration, sur les conditions dans lesquelles les gens ont quitté leur pays d'origine et les conditions dans lesquelles ils sont arrivés en France ;
- valoriser aux yeux des adultes les actions menées par les jeunes ,
- valoriser au yeux les jeunes les actions menées par les adultes pour que les plus jeunes puissent s'identifier à des adultes de leur culture.

Charles Bru

La question que l'on m'a demandé de traiter : « Adolescent, questions de familles » . Adolescent au singulier, « questions » au pluriel, « familles » au pluriel. Donc plusieurs questions, plusieurs familles, allez donc savoir !

Je traiterai ce thème à partir des adolescents que je connais le mieux, ceux qui sont confiés à la Protection judiciaire de la jeunesse. Il s'agit d'adolescents en danger physique, en danger moral, ou d'adolescents dont les conditions d'éducation sont gravement compromises : ils sont battus, victimes de violences familiales, d'abus sexuels, mais aussi d'adolescents qui ont transgressé la règle de droit en commettant des infractions, des délits, on les appelle des jeunes délinquants. Ceux-là me sont confiés par les magistrats au titre de l'ordonnance du 7 février 1945. Les uns et les autres ont des difficultés à se construire, tous les adolescents en ont mais ceux qui nous sont confiés encore plus que les autres.

Je voudrais bâtir mon propos autour de deux questions avant de dire comment la PJJ (la Protection judiciaire de la jeunesse, au sens large du terme) essaie de répondre à ces questions.

La première question est celle de la famille : celle où l'on naît ou celle où l'on est.

La deuxième question, c'est quand la famille est absente, défaillante, maltraitante, l'enfant ou l'adolescent est accompagné par le groupe social. Cette question devient alors question de justice quand les principes fondamentaux sont transgressés.

La famille où l'on naît.

La psychanalyse nous a appris combien les relations avec le père et la mère étaient importantes pour la construction du sujet. Si l'on sait combien la place de la mère est essentielle au développement de l'enfant, je voudrais aujourd'hui insister sur le rôle du père qui inscrit l'enfant dans le groupe social. Que dit le père ? Il dit qu'entre la mère et l'enfant, il y a les autres. Le père est porteur de la loi sociale, il dit la loi. Ce faisant, il introduit l'enfant dans la temporalité, dans la limite, dans la succession des générations, dans la filiation. Le père intervient pour dire que

l'enfant n'a pas le choix : « Tu ne peux qu'accepter le contrat qui va faire de toi un humain ». En ce sens, le père pose les interdits fondamentaux. Le premier interdit « Tu ne tueras pas », la loi dit que le contrat entre nous tous est de maintenir au loin de nos pulsions meurtrières l'emprise sur le corps de l'autre. « Tu ne voleras pas », il y a aussi l'interdit de l'inceste mais je n'en parlerai pas. Les interdits et les limites vont permettre à l'enfant et à l'adolescent de prendre une place, la sienne. C'est sur ces bases que l'enfant grandira, s'inscrira dans la vie scolaire, dans la relation aux autres et deviendra à son tour adulte. Je pense plus particulièrement aux jeunes dont nous nous occupons et qui, vous l'avez bien compris, ne rentrent pas tout à fait dans ce cadre. Ces jeunes sont parfois un peu turbulents ou délinquants mais ce ne sont ni des caractériels, ni des délinquants, ni des toxicos. Ils traînent dans des quartiers dégradés, ils ont une scolarité désastreuse, pas de travail ni de perspective pour l'avenir. On peut sans doute les aider, les accompagner, susciter pour eux des activités, mais on n'a pas à les réparer parce que le problème n'est pas en eux, ce n'est pas un déficit qui leur serait propre et sur lequel on pourrait essayer d'intervenir. Ils manquent surtout des conditions minimales qui sont nécessaires à un sujet social pour qu'il puisse s'intégrer : une place quelque part. Ils forment au moins une partie de ceux que Jacques Dozlo appelle « Les normaux inutiles » ou que Robert Castel nomme les « surnuméraires » . Cela désigne ces gens paumés, flottants, sans protection et sans perspective, et qui sont moins des incapables que des laissés pour compte. Ils sont moins des invalides que des gens qui ont été invalidés par la nouvelle conjoncture sociale et économique depuis une vingtaine d'années. En face de cela , la logique de l'intervention sociale se sent sans doute impuissante. Quelle technique particulière leur appliquer ? Faut-il défendre le jeune comme un cas, comme une population cible à traiter en utilisant des techniques particulières. Doit-on faire du jeune ou de l'adolescent un malade à soigner ? Cela l'insérerait-il dans la société ? On ne peut être un individu, au sens positif du mot, que si l'on peut en même temps mobiliser des ressources, s'appuyer sur des supports, être inscrit dans des collectifs. Si l'on n'est pas inscrit, si l'on n'a pas de patrimoine, pas de bien, on est ce vagabond sans feu ni lieu qui



devient souvent sans foi ni loi et qui finit aux galères. Aujourd'hui, la délinquance des jeunes est liée à leur absence d'être. Pour exister, ils ont besoin du délit, de la transgression, c'est leur mode de reconnaissance sociale. Ce sont des sujets construits autour d'un vide, en lutte permanente contre la désagrégation de la personnalité, victimes de carences affectives massives et dans l'impossibilité de plus en plus marquée de s'identifier à leur père. Ils posent des actes de plus en plus graves pour la société tout en étant incapables de se reconnaître comme leur auteur. C'est ce que Jean-Pierre Jaretier appelle les trois D : D comme déni, ils sont incapables structurellement de se reconnaître comme les auteurs des actes qu'ils ont commis et encore plus incapables d'appréhender les conséquences de leurs actes ; D comme défi, ils refusent toute forme d'autorité quelle qu'elle soit, et le rapport entre la haine de l'autorité et la carence paternelle me paraît évident ; D comme délit qui, par l'acte posé, matérialise le déni et le défi. Ils ont besoin du délit et de la transgression pour se construire. Mais quand ils transgressent, c'est leur désir qui fait la loi, et leur toute-puissance les renvoie au vide, à l'absence de limites. La loi civile et pénale a aussi la fonction d'arrêter cette recherche zen. Plus on signifie avec force la loi à un individu dans la famille, dans la société, plus on lui signifie qu'il a sa propre place dans la société, et dans ce sens la loi est structurante pour l'adolescent. La loi institue la vie et la place. Pierre Legendre parle de la fonction parentale des états, l'échafaudage des normes fondées sur des représentations religieuses et politiques aboutit à un système normatif dont la cohérence définit l'humanité d'une société.

Que faire ?

Deux options sont possibles, l'une correctrice, l'autre réparatrice. L'option correctrice est à la mode dans l'opinion publique, elle fait appel à l'enfermement, au comportementalisme. Qui n'a pas entendu parler d'un jeune dans une cité qui, ayant volé une voiture, s'est fait arrêter par la police, a été présenté au tribunal et est rentré chez lui presque avant que la police ne soit rentrée au commissariat ! L'opinion publique souhaite la correction, l'enfermement, et ce n'est pourtant pas cette option qui est prise. Quand le jeune rentre chez lui, l'opinion publique ne sait pas qu'il y a peut-être quelque chose qui est fait tout de même pour ce jeune.

Donc l'option correctrice est l'option qui, a priori, paraît répondre à la situation.

Nous optons quant à nous pour une option réparatrice qui demande du temps et la mise en place de stratégies complexes. Le travail avec l'autre en tant que sujet du droit, et non objet du droit, est long et difficile. Il faut prendre l'adolescent comme acteur de son histoire. Ce faisant, nous allons aussi dans le sens de l'histoire. En effet, si l'on fait un rapide historique de la Protection judiciaire de la jeunesse, on évolue, dans le traitement de la délinquance juvénile, de l'enfermement - option correctrice s'il en est - aux prises en charge éducatives en milieu ouvert qui sont bien plus réparatrices.

Un court historique de la Protection judiciaire de la jeunesse pour, justement, confirmer ce que je viens de dire. Pendant près de deux cents ans, l'enfermement a constitué une réponse aux problèmes de la délinquance juvénile. Depuis la libération, la loi et les pratiques lui ont substitué d'autres modes d'approche de type éducatif. Dès 1791 un texte révolutionnaire réglemente l'incarcération des mineurs. Pendant tout le dix-neuvième siècle, on distingue difficilement les mineurs reconnus coupables des mineurs relaxés et ceux qui, en dehors de toute infraction pénale, ne disposent pas de support familial prêt à assurer leur encadrement. Le cadre carcéral classique apparaissait souvent peu adapté aux mineurs. Des établissements spéciaux peu à peu fondés à leur intention (prison de la Petite Roquette en 1836) assurent la rééducation des enfants délictueux par le travail et l'apprentissage dans un cadre semi-ouvert, mais bien situé quand même dans l'option correctrice. Après 1945, ces maisons sont devenues les maisons de correction. En 1912, la loi de défense aux tribunaux pour enfants, juridictions spécialisées, applique aux mineurs délinquants des procédures spécifiques. En 1945 ont été créés les juges pour enfants et une administration spécifique d'éducation surveillée. L'esprit du texte de 1945 concernant les mineurs se différencie fondamentalement des orientations répressives d'antan. La voie éducative est la règle pour tous les mineurs délinquants, la sanction pénale l'exception. De même, autrefois simple service de la direction de l'administration pénitentiaire, l'éducation surveillée est instituée en 1945 en direction autonome, on reconnaissait sa vocation non

plus répressive mais éducative.

Il est nécessaire, si l'on veut comprendre les données du problème de la prise en charge de la jeunesse délinquante, d'avoir présents à l'esprit quelques chiffres concernant son importance : il y a environ chaque année 300 000 jeunes qui sont jugés par les juridictions spécialisées, par les tribunaux pour enfants. Sur ces 300 000, 250 000 sont des mineurs en danger, 50 000 des jeunes délinquants et à peu près 9 000 des jeunes majeurs. Toutefois il apparaît que cette distinction n'est que théorique, dans la réalité certains se sont trouvés en danger en raison de leurs situations douloureuses, certains de ces jeunes sont à la frontière de l'univers psychiatrique.

La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse a pour mission d'assurer la prise en charge éducative des mineurs et des jeunes majeurs qui font l'objet d'une décision de justice. Elle repose sur une collaboration étroite entre l'autorité judiciaire et le secteur éducatif. L'originalité de la protection judiciaire en France tient à la volonté de créer un droit des mineurs unitaire, dont la spécificité est fondée sur l'appréhension de la personnalité des jeunes. Cette législation est appliquée par une juridiction spécialisée (les tribunaux pour enfants). La Protection judiciaire de la jeunesse se compose de deux secteurs : un secteur public minoritaire (à peu près 6000 fonctionnaires), et un secteur associatif prédominant qui est habilité par la Protection judiciaire de la jeunesse, financé pour partie et contrôlé dans la mesure où il concourt à la mission du service public. Ce secteur prend en charge les 2/3 des mineurs, principalement au titre de l'assistance éducative. Peut-être est-il important de préciser quels sont les modes d'intervention de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Quelles sont les mesures pour aider les adolescents et leurs familles ? Majoritairement, il s'agit des mesures d'assistance éducative. Ce sont des mesures de suivi en milieu ouvert par un éducateur, car le mineur reste dans son milieu de vie. Ce sont aussi des mesures de placement dans des centres appropriés, dans des centres de formation professionnelle, dans des foyers, dans des familles d'accueil et aussi à l'aide sociale à l'enfance... Enfin des mesures en matière pénale, des actions de réparation,

mesures mises en place depuis trois ans est qui sont très intéressantes parce que l'on prend en compte le jeune et le délit qu'il a commis.

Aujourd'hui, dans le traitement de la délinquance des mineurs, on dit souvent qu'un mineur peut voler jusqu'à trente voitures sans être jamais passé au tribunal pour enfants. Quand il y passe, il ne sait pas pour quel vol de voiture il est jugé ! Aujourd'hui, la mesure de réparation permet aux magistrats de dire la mission de réparation qui va être confiée à l'éducateur par le juge des enfants. C'est donc très officiel, et l'on dit aux mineurs que s'ils réparent le délit qu'ils ont commis, s'ils participent à un travail d'intérêt collectif, leur peine sera effacée. C'est une mesure intéressante parce que le jeune répare tout de suite l'erreur qu'il a commise. Il est très difficile de réparer tout de suite ce qui a été fait, sauf lorsqu'il ne s'agit que d'un petit délit (genre vol de mobylette), si le jeune travaille, il verse 500 f par mois pour rembourser petit à petit ce qu'il a volé, mais on pratique régulièrement la réparation indirecte, c'est-à-dire que le jeune qui a fait des tags va travailler dans le service municipal pendant deux ou trois jours pour aider les employés municipaux. Quand il s'agit d'un vol de voiture avec accident, nous avons passé une convention avec des hôpitaux à Lille : le jeune va accompagner une infirmière dans les services où sont soignés des accidentés de la route.

Les actions de réparation sont récentes et ont des résultats satisfaisants.

Toutes les prestations éducatives qui sont offertes au civil le sont aussi au pénal. On passe de l'option correctrice à l'option réparatrice, mais il y a toujours le retour de balancier. Les professionnels ont sans doute entendu parler de la création d'unités éducatives à encadrement renforcé qui sont à la fois réparatrices et très correctrices.

Je voudrais revenir à la famille pour dire que l'individu ne peut se construire sans une loi familiale établie et non transgressée. Si celle-ci est défaillante ou inexistante, c'est la loi de l'état qui peut remplir la fonction instituante de la vie. Il faut être conscient de cela : quand la famille est défaillante, c'est la loi de l'état qui remplit cette fonction. Encore faut-il que l'on



soit à la hauteur de ce qui est attendu.

Le débat

Imaginez que dans dix ou vingt ans, les mêmes proposition soient faites à des adultes de trente ou quarante ans

Charles Bru

Il est vrai que la pratique actuelle d'incarcérer tous les majeurs qui ont commis des délits n'est peut-être pas la meilleure solution. Les travaux d'intérêts généraux, mis en place depuis quelques années en alternative à l'incarcération, sont une solution. On peut trouver d'autres solutions adaptées aux mineurs. Dans d'autres pays, les jeunes vont travailler la journée et sont incarcérés la nuit, le régime de semi-liberté y est beaucoup plus développé que chez nous.

Vous avez parlé du rôle du père. Comment pallier l'absence du père et faire en sorte que l'adolescent puisse trouver son équilibre ?

Charles Bru

Il me semble que l'absence du père est très difficile à pallier parce que la construction se fait autour d'un vide, autour de rien. Aujourd'hui, les adolescents qui ont connu leur père ou leur grand-père au chômage n'ont pas la valeur référentielle du travail. Ils ont connu leur père à la maison, inactif, ce n'est plus l'image paternelle d'antan...

Geneviève Cresson

A propos de la place du père, je n'arrive pas à adhérer au modèle qui nous a été adressé tout à l'heure. Je pense que la mère aussi inscrit l'enfant dans la loi. Si l'on prend au sérieux la notion de démocratie familiale et d'égalisation croissante des rôles de père et de mère, il faut que l'on accepte aussi de remettre cela en question.

Si le père n'est pas là, on peut intervenir en revalorisant cette image du père.

Il me semble que parfois, nous, les professionnels, avons tendance à nous engouffrer dans des choses que nous entendons sur l'absence du père, et peut-être devrions-nous aussi écouter ce que les adolescents nous disent de leur père avant de parler du père absent. Je, pense que ce qu'ils disent de leur père est très important.

Charles Bru

Quand on travaille avec des adolescents en grande difficulté, ça devient souvent difficile parce qu'ils nous disent justement que de toute façon nous ne sommes pas leur père...

Geneviève Cresson

Le rôle du père est tout à fait capital et je crois que l'enfant a besoin d'avoir plusieurs adultes autour de lui.

Vous avez dit qu'il y avait deux sortes de familles qui réagissaient très différemment dans leurs manières éducatives. Comment faire pour que les jeunes se sentent à l'aise et puissent tirer profit au mieux des services que l'enseignement leur apporte ? Comment se développer le plus harmonieusement possible, être dans un bain culturel dans lequel ils puissent interagir. Comment les enseignants peuvent-ils s'adapter à des jeunes qui viennent de deux systèmes éducatifs différents ?

Geneviève Cresson

La richesse c'est que les enfants puissent venir de milieux différents.

Je crois que le mieux, c'est le partenariat, ne pas travailler seul, l'enfant habite dans un quartier où il a sa famille, où il y a des centres sociaux, des partenaires, toute une communauté éducative qui s'occupe de lui, de sa réussite scolaire et essaie de le faire devenir un véritable citoyen.

Les enseignants ne sont pas tous issus des mêmes milieux, ils ont des systèmes de valeur très différents en fonction de leur vécu. Les jeunes enseignants sont très déçus des conditions de travail qu'on leur propose et ils appréhendent leur métier. J'anime un groupe de travail sur la prévention de la violence. Quand les jeunes se sentent en confiance, ils libèrent beaucoup de choses vis-à-vis de leur vécu scolaire et familial. Je me suis rendu compte des différentes approches de la loi d'un jeune à un autre, d'une famille à une autre, et pas seulement selon leurs milieux sociaux.

Je voudrais parler des familles qui semblent fonctionner très bien en apparence, avec une respectabilité irréprochable, qui viennent

nous voir avec des airs angéliques, et dont les enfants nous racontent une réalité très différente. Il y a des familles très perverses qui détruisent l'enfant, non pas par des violences verbales ou physiques, mais par des comportements, des approches éducatives qui sont irresponsables et lourdes de conséquences. Que faire de ces enfants-là ? Qui doit les prendre en charge ? Comment lutter contre ces problèmes-là ?

Geneviève Cresson

Je n'ai pas l'expérience de la pratique, c'est le rôle du psychothérapeute et non du sociologue. Il faut accepter les limites de la matière ou de la discipline qu'on représente. Je n'ai pas moi, en tant que sociologue, à dire au nom de quelle valeur on doit agir. C'est une discussion qui doit avoir lieu entre les citoyens. Je sais que la violence peut s'exercer dans tous les milieux

Je me souviens d'un adolescent qui témoignait de sa double rupture, celle d'avoir été séparé de ses parents maltraitants d'une part, et celle d'avoir été auparavant battu. La rupture a été la conséquence d'un acte judiciaire nécessaire. Il est important d'entendre ce que disent les enfants : s'ils ont l'impression d'être sommés de choisir, en général ils se rangent du côté de leurs parents et, malgré les contradictions, c'est un signe de bonne santé. Comment pouvons-nous être

cohérents entre nous (les intervenants) pour participer à ce qui construit l'adolescent autour du pôle paternel qui est d'abord représenté par le père. La mère y participe dans un jeu de rôle complémentaire. J'ai beaucoup aimé que Geneviève Cresson définisse les limites de son rôle, nous participons à la construction de la loi parce que nous sommes repérants. Il est fondamental d'être acteur de loi et de ne pas renvoyer ça vers des dysfonctionnements familiaux ou des perversités que l'on constate.

On parle beaucoup des garçons adolescents mais il faut aussi parler des filles.

Annick Roussel

Il me semble que c'est la façon dont la mère donne une dimension au père à l'intérieur de son discours qui est fondamentale. C'est-à-dire que ce qu'elle peut transmettre, et la façon dont elle peut parler du père, est important.

Pour parler de la violence des familles sous toutes ses formes : elle n'a rien à voir avec l'aspect extérieur de la famille et c'était peut-être un peu provocateur quand j'ai introduit mon discours en disant que la famille était le lieu de tous les possibles mais aussi de tous les impossibles, de toutes les paroles, de tous les échanges, c'est aussi le lieu de tous les non-dits. Je voudrais rajouter que c'est aussi le lieu de tous les secrets. Dans le secret il y a





Adolescents et familles d'aujourd'hui

Patrick Eche, pédopsychiatre, responsable d'une unité parisienne d'accueil et de soins pour adolescents

Michel Fize, sociologue, chercheur au CNRS

Martine Gruère, directrice de l'École des parents et des éducateurs Ile-de-France

Fin des années 1990, la Fondation de France et l'École des parents et des éducateurs Ile-de-France ont organisé un cycle de conférences-débats portant sur l'adolescence. Destinées aux parents et aux professionnels, ces rencontres ont eu un succès tel que le texte des interventions nous a été demandé par des personnes et organismes ayant ou non assisté à ces conférences. La Fondation de France est particulièrement présente auprès des jeunes et mène un programme spécifique sur la santé des 13-25 ans. De son côté, l'École des parents et des éducateurs l'Ile-de-France organise auprès des jeunes et des professionnels de la famille, des consultations, des formations et des conférences.

Michel Fize est sociologue, chercheur au CNRS, auteur de nombreux ouvrages : *La démocratie familiale* édité en 1990, *Le peuple adolescent* en 1994 et *Génération courage* en 1995. Il faisait partie du comité qui a mis en place et traité le « Questionnaire Ballardur » et ce dernier livre témoigne des réponses reçues à l'époque. C'est une photographie passionnante des souhaits et préoccupations des jeunes en 1994. C'est à la suite de cette opération, à ce que nous en avons lu dans la presse et en raison de notre expérience des services téléphoniques - nous avons déjà mis en place « Inter-Service-Parents » - que nous avons proposé au ministère de monter le numéro vert « Fil Santé Jeunes » qui depuis deux ans suscite énormément d'appels des jeunes et nous permet un certain travail auprès d'eux.

Patrick Eche est pédopsychiatre, responsable d'une unité parisienne d'accueil et de soins pour adolescents. Il est co-fondateur du réseau « Adolescents - Ile-de-France - et est à l'origine de projets qui peuvent intéresser tous ceux qui s'occupent des adolescents en difficulté.

Michel Fize

Je me réjouis de voir des pères dans l'assistance car, dans ce genre de débat, on voit plus souvent les mamans et je crois que la question de l'éducation des enfants et des relations avec les adolescents est l'affaire de tout le monde dans la famille.

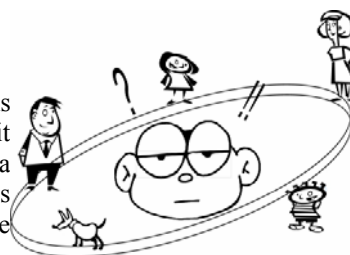
Pour parler de la famille, il faut d'abord faire un constat : par rapport à il y a quarante ou cinquante ans, plusieurs structures de familles coexistent aujourd'hui et il est dans l'air du temps de parler de familles au pluriel.

La plus connue est la structure (encore) traditionnelle : la famille bi-parentale dans laquelle cohabitent les deux parents et leurs enfants. On parle ensuite des familles « monoparentales » qui sont, le plus souvent, des familles de mères avec leurs enfants. La dernière catégorie, qui pose des problèmes d'analyse tant les relations y sont complexes : les familles recomposées après séparation d'unions précédentes.

On s'est autorisé, sans doute un peu rapidement, à ajouter un « s » à ce mot « famille ». En ce qui me concerne, je vous parlerai de la famille au singulier. J'essaierai de voir ce qui est commun à la plupart de ces familles malgré la diversité des structures et vous verrez que, dès que l'on aborde la question de la relation parent / adolescent, il y a plus de ressemblances que de différences très, marquées.

Comment peut-on définir la famille ?

On est aujourd'hui un peu dans le flou, du fait, précisément, de cette multiplication des structures. J'avais donné, il y a quelques années, une définition qui, je crois, caractérise bien, au moins dans un premier temps, la famille : c'est un sentiment dans un espace. Je crois toujours à la force de cette définition : un



sentiment parce que chacun sait que la raison d'être de la famille, c'est le sentiment amoureux qui préside à la formation du couple et l'affection pour les enfants qui suit la formation de ce couple ; un espace où se jouent des relations qui seront plus complexes selon la structure familiale que l'on étudie. La complexité maximum étant dans ces familles dites « recomposées » ou « mosaïque ».

L'ouverture de l'espace traditionnel a changé. Autrefois l'espace était plus simple : c'était une maison avec un père, une mère et des enfants. Si l'on remonte encore un peu plus loin, on sait que deux ou trois générations pouvaient cohabiter sous le même toit. Il y avait donc un espace plus ou moins fermé, plus ou moins clos, plus ou moins identifiable.

Aujourd'hui les espaces sont multiples. Quand on fait intervenir un beau-père, une belle-mère et des beaux-enfants sur la scène familiale, on a - bien évidemment - différents espaces. Il y a l'espace de l'enfant quand il vit chez sa mère et celui qui existe quand il va rejoindre son père, ce qui implique une obligation d'aménagement chez le père ou la mère de ces différents espaces.

Le premier des changements est donc la multiplication des espaces. Mais on peut parler aussi de la multiplication des sentiments parce qu'aujourd'hui il n'y a pas simplement le sentiment affectif filial des enfants pour les parents, il y a aussi celui qui concerne les nouveaux venus, les derniers arrivés : beaux-pères et belles-mères.

On peut, dès lors, se risquer à une deuxième définition de la famille qui s'appuie sur la première et qui est peut-être due à la multiplication de ces structures familiales et à la fragilité de ce qui fonde ces structures. C'est l'amour qui fonde la mise en couple et non plus l'intérêt comme c'était le cas dans les sociétés traditionnelles.

Je crois qu'aujourd'hui la famille est moins conjugale que parentale. Ce qui la définit, c'est la parentalité, ce n'est pas le fait d'être un homme ou une femme réunis par l'institution du mariage. L'institution du mariage est en déclin depuis vingt-cinq ans, il y a donc beaucoup de fragilité dans l'union de l'homme

et de la femme qui est fondée sur le mariage. Le lien conjugal est fugace, le lien parental est irréversible, on sera toujours le fils ou la fille de quelqu'un. Je crois donc que le fait d'être parent est vraiment ce qui permet de définir la famille aujourd'hui. Quand on demande aux jeunes quelles sont leurs aspirations pour demain, ce qui revient toujours invariablement c'est qu'ils aimeraient fonder une famille et avoir des enfants.

Je vais vous parler de ce que je pense être la famille et les relations entre les parents et les adolescents à partir de quelques enquêtes. L'une a été réalisée entre 1985 et 1987 par questionnaires et par entretiens auprès de onze cents familles. Les deux autres, plus récentes, et ont été menées en 1994, la première auprès d'un public de parents et la seconde auprès d'adolescents (600). Nous les avons interrogés sur la façon dont ils se représentaient les relations familiales. Sur les 600 adolescents, les trois-quarts sinon les neuf dixièmes appartenaient à des couches moyennes et favorisées. Même dans ces familles-là rien n'est simple, et l'on s'aperçoit que l'on aurait tort de faire un partage entre les familles des cités en difficulté où l'on aurait un concentré de problèmes, et les familles des « beaux quartiers » où il n'y aurait aucun problème.

Adolescence et famille. Je maintiens cette idée que j'avais développée il y a une dizaine d'années : à l'adolescence, il s'agit moins d'éducation que de relation. Il me semble que, parvenu à l'adolescence, on n'est plus au temps des grandes constructions éducatives. Je ne suis pas un défenseur de l'idée que tout se joue avant quatre ou cinq ans, c'est un cheminement jusqu'à la fin de l'enfance. Mais quand sort-on de l'enfance ?

Avec une collègue pédopsychologue, nous suivons un groupe d'enfants pendant cinq ans à partir du CM2, pour essayer de voir comment on passe du stade de l'enfance à celui de l'adolescence. La nouveauté de ce travail est d'être mené par un sociologue et ce qui nous intéresse, ce n'est pas de repérer ce qui est déjà connu (les modifications pubertaires, d'état d'esprit), mais tout un ensemble de regards nouveaux portés sur la famille, l'école et le monde en général : les nouvelles relations sociales avec les autres. Un garçon de dix ans à qui j'avais demandé ce qu'était pour lui



l'adolescence m'a répondu : « C'est quand on commence à s'intéresser aux autres ». Je trouve cette réponse assez juste. Le regard sur l'autre, c'est quand on commence à pousser la porte et que l'on s'aperçoit qu'il y a, dehors, d'autres individus avec leurs différences. L'adolescence sonne l'heure du relationnel. Il va s'agir, à ce moment-là, d'établir des relations qui vont être plus ou moins difficiles dans la mesure où, dans certains cas, on se retrouve dans l'épreuve de force. Quand j'ai retracé l'évolution de ces relations parents-adolescents depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ce qui m'avait semblé le plus marquant au niveau des changements était le rééquilibrage, au sein de la famille, du rapport de force au profit des enfants. Les enfants n'étaient plus dans un état de subordination (en-dessous par rapport à des parents au-dessus), ils avaient tendance à être à côté, la ligne horizontale remplaçant la ligne verticale un peu brutale d'autrefois. Ça permet donc de parler de familles « individuelles ». La famille aujourd'hui est composée d'individus - que l'on appelle pour les uns parents et pour les autres enfants ou adolescents - qui essaient d'établir une relation de citoyenneté. Les uns et les autres essaient d'avoir un ensemble de droits et évidemment la demande est pressante de la part des enfants et des adolescents. Les relations à l'adolescence sont donc des relations démocratiques et d'individus, d'où l'idée de démocratie familiale qu'il ne faut pas comprendre comme quelque chose d'idyllique, d'idéal, où tout marcherait bien. Le propre de la démocratie c'est son imperfection, et je crois qu'en famille la situation est un peu la même. Il n'y a pas d'un côté des familles démocratiques et de l'autre des familles autoritaires, avec des lignes de clivage sociales ou géographiques. Ce qui, je crois, caractérise la famille, est cette espèce d'ambiance démocratique dans laquelle on essaie de la faire vivre.

On constate en même temps une uniformisation des modes de vie, une homogénéisation des moeurs, une extension de l'idée libérale un peu dans tous les domaines (moeurs, politique, économique) et l'affirmation d'un monde adolescent qui a une spécificité. Tout un ensemble d'éléments qui permettent de comprendre cette « démocratisation familiale ».

S'agissant des caractéristiques de cette famille

individuelle démocratique, je vous parlerai de ses grands principes et de la réalité qui s'échappe un peu des principes.

Premier principe : la liberté. Pour un adolescent de treize ou quatorze ans : avoir la liberté vestimentaire, de la coupe ou de la couleur des cheveux, de la taille de la chevelure, de sortir... Le bloc des libertés est solidement installé et j'en parlerai peu en parlant de la réalité parce que réalité et principes concordent parfaitement.

Deuxième principe : l'égalité de traitement des enfants, filles et garçons, cadets et aînés (dans une moindre mesure). Quand on interroge les familles, elles vous répondent qu'il n'y a pas de rôle spécial pour l'aîné, de situation privilégiée pour le cadet, de discrimination pour les filles par rapport aux garçons au niveau des sorties. Quand on interroge les filles et les garçons (surtout les filles), on entend des choses un peu différentes.

Troisième principe : la communication et la compréhension. La grande idée c'est : « Qu'est-ce qu'on communique aujourd'hui en famille ! ». Mon opinion est que l'on communique moins qu'autrefois. Il ne suffit pas d'aligner des mots pour conclure ensuite à la communication. Il y a sans doute plus de mots qui circulent en famille aujourd'hui qu'autrefois parce que le premier devoir de l'enfant d'autrefois était de ne pas parler (à table par exemple). C'était donc plus une obligation qu'un droit.

Quatrième grand principe : absence de conflits graves. Les désaccords existent mais on essaie de les résoudre pacifiquement. On recourt peu aux sanctions. La gifle n'a pas une très bonne presse et les familles ne semblent pas en user fréquemment. Ce qui signifie que pour traduire son mécontentement, quand un garçon ou une fille n'a pas eu le comportement que l'on attendait, on manifeste son indignation, on réprimande, on fait la tête, on boude, en tout cas rien de très brutal. Lorsqu'on interroge les enfants, ils vous parlent de privations (de sortie, de télé...).

L'attachement au respect plus qu'à la politesse, les deux sont bien dissociés. Bergson avait parlé de « la politesse du coeur ». Les parents disent que pour eux l'important n'est pas la

politesse des mots, mais le respect, cette politesse du coeur. Ça peut aussi traduire un sentiment d'impuissance. Les parents disent « Oui, il y a de la violence verbale mais ce n'est pas très grave, l'attachement des enfants est là ».

Cinquième principe : la confiance et les confidences. La famille actuelle serait une famille faisant confiance aux enfants et recevant les confidences de ceux-ci.

Dernier principe : la solidarité. La famille moderne serait une famille solidaire et d'autant plus que la situation sociale est ce qu'elle est.

En réalité, quand on parle de la famille on confond toujours (même les spécialistes) la valeur familiale et l'institution, l'univers familial. Parce que, depuis quarante ou cinquante ans que le sondage d'opinion existe, les français jeunes ou moins jeunes disent que la famille est une valeur importante, on pense que la famille se porte bien, que c'est un lieu de communication et d'échange. Certains collègues sont tombés un peu dans le piège : parce que la famille est célébrée dans le discours, ils en déduisent que la famille est un lieu de communication et d'échange. Je crois que ce n'est pas aussi simple que cela.

La réalité, quelle est-elle ?

Je ne reviens pas sur les libertés, elles sont acquises et, sur ce sujet, les récriminations des adolescents ne sont pas très fortes.

L'égalité de traitement entre filles et garçons mérite que l'on s'y attarde un peu. Il y a manifestement un maintien des discriminations important sur certains registres et notamment celui des sorties. Les filles sortent globalement moins dans l'espace public que les garçons et, concernant les sorties du soir, à âge égal les choses sont un peu plus difficiles pour les filles que pour les garçons.

Quant au projet scolaire, on vante encore une fois l'idéal démocratique des familles. À la question « Accepteriez vous que vos enfants arrêtent leurs études ? », on obtient deux réponses différentes selon que l'on a à faire à des parents de filles ou des parents de garçons : 42 % des parents de filles disent qu'ils accepteraient peut-être que leurs enfants arrêtent leurs études, quant aux parents de

garçons, ils ne sont que 24 % à dire cela.

Une autre chose intéressante, mais qui ne se vérifie que pour la tranche d'âge la plus jeune (les 12-14 ans), les garçons disent plus souvent que les parents qu'il y a une très grande exigence de ces parents par rapport à la scolarité. Donc l'exigence à 12-14 ans serait d'autant plus grande que l'enfant est un garçon. Ce qui signifie que l'investissement sur les garçons demeure important, qu'ils sont suivis avec beaucoup d'attention alors que le parcours des filles peut avoir d'autres orientations à un moment ou à un autre.

Troisième principe : la communication. Il y a toute une série de troubles de la communication. On parle, en famille, moins que ne le disent les parents. Il y a un écart entre le discours des parents et celui des adolescents : 3 % des parents seulement disent parler rarement ou jamais avec leurs enfants, mais 20 % des adolescents avouent parler rarement sinon jamais avec leurs parents.

Deuxième élément : beaucoup de sujets sont encore esquivés et curieusement, ce sont les anciens sujets tabous. On les esquive, non parce qu'ils sont tabous, mais pour toutes sortes d'autres raisons, la principale étant que parler de sujets comme la religion ou la politique, c'est prendre le risque d'influencer, d'attenter à la liberté de ses enfants. On entend donc souvent : « Il faut les laisser se déterminer comme ils l'entendent », et des enquêtes ont montré que ces deux domaines étaient ceux pour lesquels les parents ne voulaient pas être dans le mécanisme de la transmission.

Il y a une communication que je qualifierais de « dirigée » : l'école. Elle laisse peu de place pour autre chose. La communication est aussi réduite par les investissements professionnels des parents. Il est vrai qu'aujourd'hui 80 % des femmes travaillent et que les plages de rencontre sont très réduites. On peut parler durant le repas du soir et le week-end. Pour le reste de la semaine, c'est un peu plus compliqué.

La compréhension : on y met tout (communication, liberté, dialogue etc.). Lorsque les parents et les adolescents disent se comprendre mutuellement, ça n'a pas grand sens. Ça



infirmes l'idée que l'adolescent puisse avoir des goûts, des valeurs propres et un langage un peu particulier sur lequel les spécialistes, notamment les professeurs de linguistique, se penchent. Dans *Le langage çaisfran*, des linguistes ont démonté le mécanisme du verlan tel qu'on peut le pratiquer dans certains lieux.

L'absence de conflits : la famille française n'est pas conflictuelle au sens où l'on pouvait parler de conflits des générations dans les années soixante-dix. On a mis en place des barrières de sécurité qui font que l'on a des stratégies d'évitement des conflits graves. Dans les familles ordinaires, sans histoires, le conflit a été évacué au profit du dialogue, de l'échange ou du repli un peu frileux (faire comme si ce que l'on a entendu, on ne l'avait pas entendu). Je crois que l'on est davantage dans une situation de côte à côte que de face-à-face. On est en famille et l'on chemine l'un à côté de l'autre. Une étude serait à faire sur la chambre, qui est le premier territoire d'autonomie de l'adolescent à l'intérieur même d'un endroit qui n'est pas un endroit d'indépendance.

La question de la violence verbale est intéressante. On a demandé aux parents (de milieux favorisés) s'il leur arrivait, en famille, de subir la grossièreté de leurs enfants et s'il y avait des dérapages verbaux. Les enfants et les parents reconnaissent que ça arrive quelquefois, que le ton peut monter et que des mots pas toujours désirés échappent. Mais la deuxième question était plus intéressante « Considérez-vous la grossièreté comme étant quelque chose de grave ? » Les parents continuent d'affirmer que c'est quelque chose de grave, les adolescents pensent le contraire. C'est la grande différence par rapport à l'enquête de 1985 : à milieux sociaux équivalents, les adolescents considèrent que la violence verbale n'est pas grave.

Une autre réalité : la faible disponibilité de leurs parents, et en particulier du père, dénoncée par les adolescents. 30 % des parents avouaient que les enfants leur parlaient rarement de leurs difficultés personnelles, mais quand on posait la même question aux adolescents, 50 % disaient parler rarement ou jamais de leurs difficultés personnelles avec leurs parents. Des questions complémentaires permettaient de voir que dans près de 70 % des cas, les difficultés personnelles étaient évoquées avec les amis avec une gradation

selon la difficulté : plus la difficulté tient à la vie quotidienne (les difficultés ordinaires), plus les amis sont les correspondants habituels, mais plus la difficulté est grave, plus les parents sont sollicités (la mère). Près de la moitié des adolescents disent confier leurs difficultés à leur mère, mais seulement 17% à leur père.

Les peurs des familles.

L'évolution est importante entre 1985 et 1994. Nous avons posé deux questions aux parents en 1985. La première était « Quels sont les problèmes jugés les plus graves pour la jeunesse ? ». En 1985, la drogue était ce qui les préoccupait le plus (presque 85%) et le chômage venait en second (63%). On a reposé la même question aux parents des mêmes milieux dix ans après. En pourcentage, le chômage est resté quasiment stable : 62 %, par contre la drogue a chuté et se retrouve en troisième position (46 %). Entre la première et la troisième place est venu se placer le sida (53%). En 1985, on commençait à en parler mais le problème du sida n'avait pas été présenté comme choix possible pour les parents. On ne peut donc pas comparer.

On a posé la même question aux adolescents (les problèmes les plus graves pour la jeunesse), et la première inquiétude est le sida (92 %), devançant un peu le chômage (83 %) et la drogue (82 %). Donc autant les parents semblent avoir évacué la drogue comme problème particulier pour les jeunes, autant les adolescents la maintiennent à un niveau élevé.

À la deuxième question : « Quels problèmes n'aimeriez-vous pas que vos enfants rencontrent ? », en 1985, la majorité des parents répondait : la drogue (83 %), puis le suicide (45 %). En 1994 : le Sida (71 %), puis la drogue (52,5 %) et le suicide (30 %). À la question : « Quels problèmes n'aimeriez-vous pas rencontrer ? », les adolescents répondent en 1995 : le Sida et la drogue (95 %), le suicide (85 %), la délinquance (83,5 %), le chômage (80 %) et la prostitution (55 %).

Les jeunes ont donc le sentiment d'être confrontés à une multitude de problèmes qu'ils sont incapables de hiérarchiser et qui, tous, peuvent les atteindre à un moment ou à un autre.

Patrick Eche

Adolescents, familles, deux figures sociales dont le thème de cette soirée nous propose d'étudier la rencontre dans son actualité. Dès que notre regard cherche à se fixer sur l'une ou l'autre de ces figures, celle-ci se trouble et nous trouble. Le sentiment qui précède ou accompagne cette rencontre est très souvent la peur.

Peu d'institutions sont à la fois aussi bien et aussi mal connues que la famille. Chacun d'entre nous en possède une connaissance intime, les médias commentent régulièrement sa transformation, mais ce savoir personnel ou médiatique n'a que peu de rapport avec une institution complexe, en mouvement, qui relève, à la fois, des domaines privé et public. Aujourd'hui cependant, la famille apparaît, sous des formes renouvelées, comme un élément de pérennité parmi les turbulences sociales et comme un des piliers de la modernité. Souvenez-vous de ce fameux modèle de la famille occidentale des années soixante, soixante-dix, fondé sur le mariage monogamique, appuyé sur un couple stable, articulé autour des rôles sexuels strictement répartis entre les conjoints. Il était alors la forme achevée de l'institution, produit de l'industrialisation et dont l'universalité ne tarderait pas à se réaliser dans les autres civilisations au fur et à mesure qu'elles se moderniseraient. L'occidentalisation, donc le progrès, devait passer par l'adoption de ce modèle de famille nucléaire et de ces valeurs de liberté et d'individualisme. Or, trente ans après, ce modèle occidental semble multiple et il n'apparaît plus comme l'évolution inévitable des sociétés non-européennes. Nous constatons au contraire la diversité des formes modernes de familles dans le monde. En Afrique, ni l'urbanisation, ni l'émigration vers les villes n'ont aboli les systèmes de compensation matrimoniale ou la puissance des liens du lignage, même s'il existe une nette augmentation des familles nucléaires. En occident c'est l'émancipation de la femme qui apparaît la valeur la plus forte mais les mariages arrangés, la séparation des rôles et des activités selon les sexes, le rejet de l'individualisme restent forts. L'institution familiale demeure à la fois une réduction et une matrice de l'État-nation, l'entreprise étant l'étape relais. En Europe, méfions-nous des faux amis cachant de grandes diversités. Pour

les américains : « My family is gone » signifie que les enfants ont quitté la maison et en Allemagne « Familie » indique la co-résidence, le travail en commun.

Par ailleurs, les groupes immigrés attirés par le marché de l'emploi ont fait venir leurs familles suscitant souvent un ré-enracinement culturel. Au-delà de ces familles manifestant le choc des valeurs originaires d'autres mondes culturels, il faut connaître l'importance des couples binationaux (23 000 en France chaque année dont 5 000 franco-maghrébins). Les conflits de droits y sont nombreux, faisant ressortir les identités culturelles : relations entre famille et État, frontière public / privé, concurrence entre droit du sang et droit du lien social. N'oublions pas le divorce, l'union libre, les recompositions familiales. Depuis le début des années quatre-vingt, un ménage sur trois divorce. En vingt ans, la fréquence des divorces a été multipliée par trois et ils se produisent de plus en plus tôt en dépit d'une phase préparatoire longue de cohabitation.

Par ailleurs, on compte actuellement 30 % de naissances hors mariage, 500 000 enfants de concubins, soit enfant d'un couple non marié, soit enfant d'un des deux partenaires. Sur ce nombre, 300 000 sont de type « famille monoparentale » avec à leur tête une femme divorcée ou veuve. Sur 100 enfants de divorcés, 85 voient leur père ou leur mère contracter une nouvelle union, soit la mère seule à 17 %, le père seul à 31 %, la mère et le père 37 %. 66 % d'entre eux ont au moins un demi-frère ou une demi-soeur.

Ces familles nouvelles apparaissent comme des laboratoires de régulation sociale, des lieux où s'inventent des comportements triangulaires entre le parent-gardien, non-gardien ou biologique. Que dire plus fondamentalement des conséquences des nouvelles techniques de procréation - dons d'ovules, fécondation par insémination artificielle - remettant en cause les principes fondamentaux de notre système de parenté. La sexualité et la fécondité se trouvent dissociées, la paternité et la maternité sont multiples, génétiques et sociales.

C'est dire à la fois la vitalité, l'extraordinaire évolution, la créativité et la diversité des familles tout en constatant la crise de l'ordre symbolique conceptualisant les relations entre



nature et culture.

Mais quelle image des jeunes nous donne l'enquête nationale de 1995 ? Il sont eux-mêmes très divers sur le plan social (nationalité, habitat, situation familiale, profession des parents, taille des fratries) avec une nette évolution depuis vingt ans. Cependant (selon l'enquête) un point les rassemble : la famille, ils aiment ça. Ils trouvent la vie de famille agréable et détendue, ils trouvent que leurs parents ont de l'intérêt pour eux et ce qu'ils font. Deux tiers des répondants disent leur parler de leurs difficultés quotidiennes, de leur santé, de leur scolarité. La moitié sortent souvent avec eux. Ils ont le sentiment, malgré l'augmentation des séparations, que les parents restent attentifs. C'est dire l'écart avec le discours ambiant des adultes sur la dissociation familiale, le manque de dialogue, la démission parentale.

Ceux qui se plaignent le plus ce sont les filles, les élèves des lycées professionnels, les jeunes en difficulté. L'insatisfaction familiale joue un rôle important dans l'apparition des troubles de conduite.

Que trouvent donc les adolescents dans la famille, parfois à notre insu ?

Je partirai de mon expérience de clinicien dans un centre d'accueil où je rencontre les adolescents et leurs familles, de mon expérience de parent également, pour essayer de repérer avec vous leurs questions, leurs attentes, leurs enjeux et les nôtres également.

Bousculé hors de l'enfance par une grosse poussée hormonale, l'adolescent se voit engagé dans un voyage dont la sortie semble conditionnée par les réponses qu'il pourra formuler à ces énigmatiques questions : Qui es-tu ? Qui aimes-tu ? Quelle est ta route ? D'où viens-tu ? Où vas-tu ?

Certes ces questions se reposent à d'autres moments de la vie et d'autres réponses y seront apportées, mais elles condensent la question de l'identité sexuée, la question de la filiation et de l'alliance, rendez-vous de chacun avec lui-même.

Alors ce voyage, ce travail de passage auquel il nous convoque impérativement, c'est

maintenant, tout de suite, ni hier, ni demain, demain n'existe pas, c'est l'inconnu, c'est angoissant et peu excitant. Il faut plaire au présent, aux autres lui-même, avec un nouveau corps à cacher, à parer, ou fuir, avec des parents connus, trop connus, trop proches, trop fatigués, trop... Comme les frères et les soeurs aussi encombrants que stupides et les amis avec lesquels il faut se retrouver pour aimer, haïr, délirer sans risques, tendrement, violemment. Créer des refuges, des passages, des clairières pour rêver ailleurs, vibrer de musiques nouvelles, cacher des secrets que l'on partage, confie, transmet. S'échapper en boîte, en RER, en train, exister dans un look assurant la bienvenue au club des ados. Look androgyne, unisexe, anonymisant dans son souci de la marque. À la maison, il met à l'épreuve l'extrême limite de tolérance, alternant comportement avachi et velléitaire, agression musicale ou désordre permanent. Il ne s'épanouit que dehors, dans son groupe. Les amitiés amoureuses y sont exclusives et jalouses, les rêveries platoniques, obsédantes, les relations ambivalentes sous le camouflage du look protégeant tant des ingérences extérieures que des débordements internes. Comment dire tout cela ? Souvent l'adolescent se tait, les mots manquent mais c'est le corps qui est en peine. Les difficultés du sommeil, les réveils grognons, les « maman câlin », l'eau devient corrosive, le bazar s'installe, il est question d'intimité, d'espace psychique, de « No mères land ». Surtout n'y allez pas ! Le corps doit payer de sa personne: séries de pompes, musculation, pratique assidue de la danse ou du sport, bizarreries alimentaires et parfois médicamenteuses ou alcooliques. C'est un long trajet de solitude pour qui ne sait nommer sa souffrance et trouver à qui en parler. Pas de panique ni de complicité, c'est le moment de rester clair et disponible. La mère est partout, c'est la maison avec ses bouts d'enfance, c'est aussi celle qui n'est pas là ou trop présente, la traîtresse qui a déjà quelqu'un dans sa vie, la traîtresse qui s'occupe des frères et soeurs ou des enfants des autres. Mais la maison c'est d'abord le regard où il faut montrer, laisser deviner ou cacher, exercer sa curiosité, fouiller et surtout ne jamais perdre la face dans les affrontements mais aussi en avouant un plaisir à des moments familiaux partagés, moments d'abandon qu'on se doit de voler avant de repartir en chasse. Rester vigilant surtout pour le téléphone : tout appel

est d'une extrême importance, voire vital, c'est le cordon ombilical au groupe. Les mots sont là pour, à la fois, masquer et dévoiler, agresser et encaisser - dangereux donc -, jurons et gros mots rappelant sans cesse les grands enjeux : sexualité, filiation et échange, convoquant les parents à leur corps défendant à cette grande agitation. Sur cette route il y a des risques : le grand jeu de la loi, des défis, des transgressions et des révoltes, explorant les passages de l'espace familial à l'espace social et leurs limites. Transgresser, provoquer pour éprouver les limites de soi, de son corps, de l'autre. Il s'agit de garder son calme, de relativiser et de garder sa sévérité pour les grandes occasions. Ne vous trompez pas, sinon ce déni de justice vous sera sévèrement reproché.

L'adolescent interroge la place de chacun au regard de tous et de la loi. Au nom de qui ou de quoi imposes-tu cela ? Quels sont mes droits ? Quel est le prix à payer ? Est-il le même pour tous ? Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Mais que faire ? Comment savoir si l'on joue correctement sa partie attendue de parent. Il s'agit de rester responsable, protecteur et séparé mais oscillant entre punitions et laisser-faire. Progressivement les choses s'apaisent si elles ne viennent pas rencontrer d'anciennes douleurs restées secrètes de l'enfance, des secrets familiaux, des parents en crise. Un droit de vivre s'instaure sur des choix assumés et des renoncements parentaux. Mais pourquoi ne partent-ils pas ? Pourquoi les garde-t-on ? La crise économique bien sûr, l'incertitude des temps actuels... Quels avantages chacun y trouve-t-il ?

Paradoxalement, alors que maintenant tout va mieux, se profile le manque : manque à gagner, manque à vivre. Aujourd'hui, quelque chose de la transmission symbolique semble s'enrayer. En effet, c'est l'heure de se désengager pour s'engager ailleurs, pour passer de la verticalité de la filiation à l'horizontalité de l'alliance et de l'échange, permettant que l'héritage reçu, mis au service de sa propre industriiosité, prospère pour être à son tour transmis, faisant d'une dette un don pris dans sa valeur d'échange. Finalement, c'est bien du même chemin qu'il s'agit, pour eux comme pour nous. Mais peut-être est-ce nous qui

avons tant de mal à nous rappeler du nôtre.

Il y a maintenant sept ans, nous constatons - professionnels auprès des jeunes de différents espaces : santé, Éducation nationale, protection judiciaire - l'isolement des uns et des autres, chacun dans son petit réseau. Nous souhaitons donc créer un lieu d'échange et de réflexion au service des jeunes, dans un espace qui nous semblait à l'époque cohérent, celui de la Région. Finalement les orientations politiques ont confirmé cette hypothèse puisque la Région a maintenant la responsabilité de l'insertion professionnelle des jeunes.

Ces professionnels se regroupent selon un principe qui est celui de la cooptation, chacun sollicitant d'autres professionnels dans d'autres champs que le sien, utilisant des réseaux déjà existants avec plusieurs objectifs : un travail de réflexion, d'échange d'expériences et d'innovation.

Nous nous réunissons tous les deux ans autour d'un thème suffisamment polysémique pour qu'il ne soit pas sous l'hégémonie conceptuelle des uns et des autres (notamment des psy), et que chacun puisse se l'approprier comme il en a envie. Nous travaillons sur ces thèmes avec des chercheurs, en particulier des sociologues et des anthropologues. Le premier thème, en 1993, était celui de la rencontre entre les jeunes et nos institutions. Les deuxièmes journées étaient consacrées à : « Adolescence et réseaux ».

Les troisièmes journées, qui ont eu lieu à la fin de l'année 1997, ont traité du thème de « L'Inscription » (inscrire, s'inscrire, être inscrit...), qui touche à la fois le travail de l'écriture et de l'inscription sociale de manière plus large que le thème de la citoyenneté.

Ce réseau a un bulletin, lieu d'échanges et de débats. Il démarre une activité de dossier sur des thèmes d'actualité, pour proposer dans sa complexité une tentative de réponse à des grands problèmes qui surgissent par rapport aux adolescents. Ce réseau est un lieu de ressources ouvert à chacun. Il s'agit du Radeau, dont le siège social se trouve au 20 villa Compoint dans le 17^e arrondissement.

Le débat



Je voudrais poser une question beaucoup plus pratique et concrète : comment faire accepter à un adolescent l'autorité d'un beau-père ou d'une belle-mère quand il vit avec l'un alors qu'il a encore un père ou une mère dont il reconnaît l'autorité sur lui ?

Michel Fize

Je ne suis pas le mieux placé pour répondre, mais il me semble que quelques travaux ont montré qu'il y avait au moins quelque chose à faire en amont, préalablement. Je crois qu'à partir du moment où le rapport juridique entre l'enfant et le beau-père ou la belle-mère n'est pas défini et que, selon la loi, le beau-père n'a pas de responsabilité juridique particulière par rapport à l'enfant qui n'est pas le sien biologiquement, il est sans doute sage de définir quel pourrait être ce rôle. On pourrait presque parler d'un contrat moral : qui fait quoi ? Quel rôle la mère va-t-elle assumer ? (rôle qui sera renforcé). Quelle sera la place du père biologique dans cette aventure et quelle sera celle de celui qui, juridiquement n'en a pas ? Il y a là un scénario - avec des personnages dont les rôles ne seraient pas définis - qu'il ne faut pas garder. Il y a sans doute, dans un premier temps, un minimum de cohérence à établir. Il me semble que le risque, en regard du retrait du père, serait un sur-investissement de la mère par rapport aux deux figures paternelles : la paternité biologique et la belle-paternité nouvelle. Il y a donc des précautions au niveau d'un minimum de définition des rôles : qui fera quoi...

Ça peut avoir des conséquences très graves prenons l'exemple de la scolarité, ce domaine où le beau-père a ou n'a pas de regard. D'après les études que j'ai pu lire, ça va du tout ou rien avec un père qui n'investit pas du tout jusqu'à celui qui considère que, finalement, cet enfant est un peu le sien et qu'il doit investir et être très attentif, jusqu'à des situations intermédiaires qui seront plus floues.

Patrick Eche

C'est une partie complexe qui se joue à plusieurs. Il y a le père, le beau-père, la mère, l'enfant et ses frères et soeurs. L'expérience montre que souvent, dans un souci de prudence justifiée, le beau-père se tient à distance de l'éducation, considérant que cette tâche revient à sa femme et que pour les grandes questions, il y a un accord à trouver avec le père

biologique.

Quand, parfois, la mère fait un appel du pied assez fort au beau-père, ce n'est jamais très simple et très clair parce que souvent, à l'origine, il existe une situation qui reste conflictuelle avec le père biologique. L'enfant sent donc bien qu'à y entrer, il se remet dans un conflit qui risque de reprendre de l'intensité. Quant au beau-père, ce désir peut parfois être dans un conflit ou un affrontement avec le père génétique de l'enfant.

Il y a une situation qui est plus claire et dont j'ai l'expérience de solution positive, c'est lorsque l'enfant demande à ce que le beau-père s'occupe de lui. C'est un choix. Ça se joue à ce moment-là de personne à personne, c'est une demande qui peut ou non être reçue. Donc la situation est très difficile et il faut être dans une attitude de prudence. Je voudrais demander à Michel Fize, à propos des deux enquêtes qu'il nous a citées, si son questionnaire abordait le problème de l'éducation sexuelle des adolescents par les parents ?

Michel Fize

Non, le questionnaire évoquait le thème de la sexualité mais pas dans le sens que vous évoquez. Il n'y avait pas de questions sur l'éducation sexuelle. Ce sont des questions pour lesquelles on peut dire deux choses : il y a, semble-t-il, information entre la mère et la fille et non-information entre le père et le fils. On est quasiment proche du niveau zéro pour le père. En complément de cette enquête par questionnaire, avec toutes les limites que l'on connaît bien par rapport à ce type d'instrument de travail, on avait procédé à des interviews individuels de parents et d'adolescents. Chaque fois qu'un garçon nous a dit avoir évoqué cette question, en particulier avec son père, c'était sur le ton de la plaisanterie. Mais je crois que dans ce domaine, il y a une pudeur naturelle de l'adolescent et un respect qui doit être présent dans l'esprit des parents. Il ne faut donc pas aller trop loin. S'il y a un domaine où il faut laisser du temps au temps, c'est bien celui-là. De toutes les sottises que l'on ait pu dire sur la précocité des rapports sexuels, je crois, et toutes les enquêtes le montrent, qu'en vingt ans les choses ont peu bougé et c'est une expérience personnelle que chacun doit faire dans la difficulté. Les meilleurs cours

d'éducation sexuelle n'empêcheront pas qu'il faut affronter cette expérience, cette épreuve. À la question : « Est-ce que les familles assurent une éducation sexuelle de leurs enfants ? », j'aurais tendance à répondre non.

Patrick Eche

En ce qui me concerne, je crois que l'âge joue beaucoup et que l'éducation sexuelle est systématique chez le petit enfant. À cette période-là, le père y participe au travers d'ouvrages...

Les choses sont beaucoup plus complexes au moment de l'adolescence parce qu'il y a une différence au niveau des sexes. La femme peut en parler plus facilement, l'homme parle difficilement de sa sexualité sinon sur le mode de la gaudriole, ce qui met l'adolescent sur le plan « copain ». Il y a apparemment, pour les pères, une difficulté à parler sérieusement de sexualité... Il ne s'agit plus de parler du zizi du garçon et de la différence avec la petite fille. Ce sont des choses compliquées que les hommes ne savent pas bien faire.

Michel Fize

Ce qui m'a frappé dans toutes ces enquêtes, c'est l'incertitude du message à transmettre : que doit-on dire dans ce domaine ? Où placer une éventuelle limite du permis et de l'interdit, sachant que toutes ces pratiques sont encadrées par la peur du sida ? Dans un contexte comme celui-là, le discours devient très balbutiant.

Patrick Eche

Paradoxalement, le discours qui se développe dans les familles par rapport au sida, sur la protection, le préservatif, fait écran et ne permet pas un accès facile à une discussion sur la sexualité.

Michel Fize

Je crois que le monde des pairs, des aînés, est l'une des principales sources d'information. Je repense à cette petite fille de onze ans et demi qui me dit qu'elle avait appris il y a quelques jours « des choses qu'elle ne soupçonnait pas ». Elle parlait des relations amoureuses. Elle avait une amie du même âge dont la grande soeur avait servi de relais. Il y a eu une circularité de l'information. Il y a aussi l'accès non contrôlé aux médias, le nombre d'enfant de dix ou douze ans me parlant des films interdits à la télé !!!

La violence à la télévision n'est pas, en tant que telle, productrice de violence si l'on est capable d'expliquer aux jeunes enfants la différence entre le réel et le fictif. On peut être préoccupé du fait que le contrôle soit effectué de l'extérieur sous la forme de sigles. Il s'agit d'une sorte de déresponsabilisation de la famille. Il y a une dépossession du regard que devraient avoir les familles sur ces questions de violence et de sexualité. Les deux sujets sont souvent liés.

Dans la dernière phrase de votre exposé, vous avez fait allusion à nos souvenirs d'adolescents. Je crois qu'il y a toujours un risque de confusion, nous sommes là en tant que parents et non pour se mettre à la place de l'adolescent. On doit s'interroger, sur notre rôle de parent et sur ce que l'on ne supporte pas. J'aimerais que vous nous parliez davantage des familles monoparentales.

Michel Fize

Je vais vous dire ce qui actuellement, en France, me paraît caractériser la sociologie de la famille et probablement sa faiblesse. Quand je regarde les travaux des sociologues de la famille, il me semble qu'ils renvoient l'image d'une sociologie de la relation conjugale. Beaucoup a été dit et écrit sur la relation des conjoints et je crois qu'ils se sont dissuadés d'intervenir dans le champ de connaissance de la relation parentale. Je continue à penser que pour comprendre la famille moderne, il faut comprendre la relation parentale. C'est elle qui éclaire les choix ou les non choix en famille et qui permet de caractériser véritablement cette institution familiale.

Il faut reformuler un questionnement différent parce que continuer à faire une distinction entre célibataire, marié, séparé, divorcé n'est plus au plus près des situations. Il faut parler de familles monoparentales, recomposées etc. Au niveau de la relation parents/adolescents, la nature fondamentalement démocratique ne semble pas varier selon le type de structure familiale.

Il peut y avoir, dans un certain nombre de familles monoparentales (dirigées par la mère dans 85% des cas), une entrée plus précoce dans un processus de maturité, une prise en charge plus rapide, un investissement scolaire



plus grand. Ça c'est le versant positif. Mais il peut également y avoir un versant plus négatif : un surinvestissement - jusqu'à l'écrasement - de la mère sur ses enfants qui ira à l'encontre de ce processus de responsabilisation. Il ne me semble pas qu'un garçon ou une fille de quinze ans vivant dans une famille monoparentale soit dans une position défavorisée par rapport aux droits et aux libertés. Il peut y avoir un jeu très subtil d'appui sur les deux parents biologiques et la possibilité de jouer sur tous les partenaires du « film ».

Patrick Eche

Je suis d'accord sur le fait qu'il ne s'agit pas, pour le parent, de s'identifier ou de se mettre à la place de l'adolescent. Notre propre adolescence subit un refoulement et une idéalisation et c'est une des raisons de la peur - souvent présente dans les familles - dans l'attente de l'adolescence. Quand ils parlent de leur propre adolescence, c'est le récit de chasse, il y a une sorte d'idéalisation, et c'est cette distance-là qui suscite un certain nombre de réactions d'appréhension par rapport à l'adolescent.

Quant aux familles monoparentales, il y a une grande diversité de situations : l'adolescent peut s'inscrire dans des réseaux de proximité familiale, des oncles, des tantes, des cousins, des relais d'amis qui constituent des espaces familiaux ou péri-familiaux élargis venant équilibrer, moduler, cette relation entre le jeune et le parent. Chacun peut donc trouver la distance efficace. Il y a des ados équilibrés dans des familles monoparentales.

Dans les peurs des jeunes, vous avez évoqué la prostitution. Ça semble un thème nouveau de leur part. Pouvez-vous approfondir cette réflexion ? Prostitution des garçons ? Des filles ? Quelle est la raison de la montée de ce phénomène ?

Michel Fize

L'analyse de cette recherche est en cours. Je ne peux que constater avec vous mon étonnement par rapport à ce sujet, comme j'avais été étonné de la place du suicide dans la préoccupation des parents en 1985. Il faut suivre cette question attentivement parce que le fait qu'un pourcentage aussi important d'adolescents pointent la prostitution comme un problème important est sûrement révélateur d'une certaine réalité.

Patrick Eche

Depuis une dizaine d'années, c'est un risque que l'on perçoit - dans les consultations - pour des très jeunes garçons et des filles un peu plus âgées dans les situations à risque comme les fugues. La brigade des mineurs sait bien que le jeune garçon qui fugue de façon prolongée court le risque d'être récupéré dans sa marginalité par des réseaux de prostitution.

En famille, avec qui l'adolescent parle-t-il le plus volontiers ?

Michel Fize

Je crois que l'adolescent privilégie la proximité, et pour toute la sphère éducative, c'est la mère. La scolarité constitue la plus grande partie de la vie de l'adolescent aujourd'hui, et elle est suivie au quotidien par la mère. L'entrée du père se fait tardivement dans cette scolarité et davantage sur les questions graves (orientation, choix...).

Je pense que l'adolescent, fille ou garçon, parle plus volontiers à sa mère parce qu'elle est dans une proximité et donc dans une complicité. Si j'avais eu le temps, j'aurais parlé du phénomène d'indisponibilité. J'entendais, en 1995, et ça m'avait beaucoup frappé, les jeunes se plaindre de deux choses : de l'insuffisante communication avec leurs parents et de la faible disponibilité de ceux-ci et en particulier du père.

Depuis l'année dernière, nous suivons un petit groupe de jeunes qui appartiennent à des milieux sociaux « haut de gamme » avec des pères chefs d'entreprises, qui dirigent des multinationales, qui s'éloignent du domicile conjugal pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, voire plusieurs mois pour leur travail. Ça veut donc dire que quand le père part tôt le matin et rentre tard le soir, c'est la mère qui est présente au retour de l'enfant du collège, quand elle n'est pas elle-même en situation d'activité professionnelle.

Il me semble qu'il y a une co-participation du père et de la mère au moment de la toute petite enfance, mais dès que l'enfant se retrouve au niveau du cours élémentaire, il y a retrait du père. Je crois que le père accepte que les choses soient ainsi.

En tant qu'infirmière à l'Éducation nationale j'ai travaillé sept ans dans une zone sensible et je travaille maintenant dans une zone au

contraire plus privilégiée. Je recueille beaucoup de témoignages de jeunes, je peux donc faire des comparaisons, et je m'aperçois que je rencontre autant d'enfants en souffrance dans cette zone privilégiée que dans la zone défavorisée. Mais peut-être n'est-elle pas assez privilégiée : les parents sont cadres, les mères travaillent aussi et les jeunes souffrent davantage de l'absence de la mère et du manque de disponibilité des parents.

Ma fille qui est en première avait à faire un devoir sur la famille, elle a eu une très bonne note mais les élèves de sa classe lui ont reproché de ne pas avoir parlé de la famille homosexuelle !

Qu'en pensez-vous ? S'agit-il bien d'une famille ?

Michel Fize

Il faudra sans doute s'habituer à ce que ce soit une nouvelle forme de structure familiale. Il est vrai qu'en France on est encore loin de la situation américaine, mais je crois que c'est une sorte de famille sur laquelle il faudra compter.

En ce qui concerne ces milieux dits « protégés », je mène une enquête dans un établissement

privé de la région parisienne accueillant des garçons et filles de milieux très favorisés, et je me souviens de ma première rencontre avec le chef d'établissement qui m'a dit, qu'actuellement, leur préoccupation forte dans le diocèse des Yvelines était la recrudescence des suicides chez les enfants. Je crois que les enfants des couches moyennes et favorisées sont plus touchés par les suicides que ceux des quartiers en difficulté. La violence retournée sur soi concerne davantage ces jeunes de milieux « favorisés » que des jeunes de banlieue, même s'il y a des cas de suicide d'enfants de onze ou douze ans. Rien ne me hérisse plus que cette idée que colportent mes collègues, des jeunes en difficulté d'un côté (celles des cités et des milieux populaires) et des jeunes sans problèmes de l'autre.

Je dis toujours qu'il y a un suicide paradoxal : le suicide du succès, le suicide de celui qui intègre la grande école mais craque après quinze ans de compétition. Il ne se passe pas une seule rencontre sans que l'on me cite des cas de jeunes d'une vingtaine d'années ayant commis un passage à l'acte de ce type. Je crois qu'il y a un suicide lié, non pas seulement à l'échec, mais également à la pression scolaire

Plus simple ... plus direct ... plus rapide!

www.acsa-caah.ca

Plein de documents intéressants



Les familles renforcent les ados

Cathy Campbell

Les familles où règnent l'amour et le soutien mutuel influent favorablement sur la santé des adolescents, affirme un organisme de recherche de la Colombie-Britannique. Selon le Dr. Roger Tonkin, directeur général de la McCreary Centre Society, une organisation non gouvernementale et sans but lucratif de Burnaby, la recherche démontre que « ce sont les actions de la famille et de l'école qui font la différence ». En 1999, la McCreary Centre Society a publié *Healthy Connections*, une vaste enquête réalisée auprès de 26 000 étudiants. L'enquête révèle que les jeunes sont nettement moins susceptibles de prendre des risques lorsqu'ils se sentent aimés de leurs parents et de leurs professeurs et estiment bénéficier d'un traitement équitable. Il s'agit de la deuxième enquête d'envergure sur la santé des jeunes et la plus vaste jamais menée en C.-B. La première enquête de ce centre dans ce domaine remonte à 1992. « Les jeunes du Canada jouissent en général d'une bonne santé », déclare Dr. Tonkin.

D'après l'enquête :

- Les adolescents attendent plus longtemps avant d'avoir des relations sexuelles; 77 % des étudiants interrogés se disent vierges, comparativement à 70 % en 1992.
- Quinze pour cent des filles interrogées affirment avoir été abusées sexuellement par rapport à 21 % en 1992.
- Plus de jeunes portent des casques de cycliste; 30 % des étudiants en portent comparativement à 6 % en 1992.

Selon Dr. Tonkin, le programme national canadien met l'accent sur les enfants de moins de 5 ans, mais les résultats de l'enquête révèlent que la solidité des liens au sein de la famille, de la communauté et à l'école s'avère tout aussi importante pour les jeunes. « La famille forte donne aux jeunes le ressort nécessaire pour se sortir des situations difficiles », affirme Dr. Tonkin. « L'enquête a

révélé que 45 % des adolescents ont essayé la cigarette, mais que seulement 15 % d'entre eux fument régulièrement. » « Alors, poursuit Dr. Tonkin, qu'est-ce qui a donc décidé la majorité des jeunes à se limiter à l'expérimentation de la cigarette? »

Cependant, tout ne va pas si bien dans la santé des adolescents. « En effet, la hausse dans l'usage de la marijuana constitue un grave problème », déclare Dr. Tonkin. Selon l'enquête sur la santé de 1999, qui a porté sur les jeunes de la 7^e à la 12^e année en 1998, 40 % des adolescents ont consommé de la marijuana, soit 25 % de plus qu'en 1992. En outre, 13 % des répondants en avaient consommé au moins 40 fois, comparativement à 6 % en 1992. Vingt pour cent des jeunes de 13 ans interrogés en 1998 avaient consommé de la marijuana comparativement à 10 % en 1992. Dans la catégorie des 17 ans, 58 % avaient consommé de la marijuana en 1998 contre 39 % en 1992. « Ces hausses sont vraiment substantielles », s'inquiète Dr. Tonkin. Pour lui, elles sont attribuables à un certain nombre de facteurs, incluant les récents débats nationaux autour de l'utilisation de la marijuana à des fins thérapeutiques, la tolérance à l'égard des athlètes olympiques reconnus coupables d'avoir utilisé cette substance et la croyance populaire voulant que la marijuana soit une drogue récréative plus sécuritaire que l'alcool. « C'est un peu alarmant de constater que les enfants commencent à consommer de la marijuana à un si jeune âge et aussi souvent », ajoute Dr. Tonkin. En outre, « la marijuana d'aujourd'hui est plus puissante que dans les années 1960 et le début des années 1970, époque où nombre des parents de ces jeunes auraient pu l'essayer ». « Nous nous demandons si cette situation est tolérable à l'échelle du Canada », affirme Dr. Tonkin. Les chercheurs ignorent le lien entre le contact avec la marijuana, l'école buissonnière et la violence. « Nous ne pouvons certainement pas joué à l'autruche et dire que la marijuana n'est qu'une drogue douce sans gravité », dit-il. Il estime en outre que la réaction du public à ce

phénomène est « inquiétante ». « Les jeunes agissent en fonction des attitudes sociétales prédominantes », affirme Dr. Tonkin. « Par exemple, la diminution de l'activité sexuelle chez les jeunes reflète un changement dans l'attitude de la société », constate Dr. Tonkin.

Les conclusions du rapport ont été disséminées

dans les forums sur la santé des jeunes partout en Colombie-Britannique. Les forums évaluent les conclusions de l'enquête et font des recommandations. « Le processus est en cours et on en rendra compte dans un rapport », dit-il. En retournant les résultats de l'enquête aux jeunes, on contribue à changer le climat social.

S.V.P. Aidez nous!

- **Renouvelez votre abonnement le plus tôt possible.**
- **Parlez de l'association à vos collègues susceptibles de devenir membres**
- **Envoyez-nous des articles, des nouvelles, des descriptions de programmes ou de recherche, des informations sur des publications, vidéos...**



Les jeunes immigrants au Canada : en avant-première

Le Conseil canadien de développement social (CCDS) va publier sous peu un rapport complémentaire au numéro 1999-2000 de son rapport annuel *Le Progrès des enfants au Canada*. Le nouveau rapport, intitulé *Les jeunes immigrants au Canada*, offrira un profil statistique des enfants et des jeunes qui ont récemment immigré au Canada; il décrira les expériences d'adaptation culturelle de ces jeunes; et il donnera des détails sur la capacité des agences de services sociaux de répondre aux besoins des enfants et des jeunes qui immigreront au Canada.

L'analyse dans le rapport tire ses données de l'Enquête nationale sur la santé de la population, de la base de données longitudinale sur les immigrants du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, de discussions avec des groupes-témoins composés d'enfants et de jeunes immigrants récents, ainsi que d'un sondage auprès d'organismes qui desservent les familles, les enfants et les jeunes immigrants.

Un coup d'oeil aux résultats de la recherche

Chaque année, près de 200 000 immigrants arrivent au Canada, et depuis 1996, un tiers de ces nouveaux Canadiens ont moins de 25 ans quand ils immigreront. Tandis que la plupart de ces jeunes viennent au Canada avec leur famille, d'autres viennent pour poursuivre des études.

La plupart des jeunes semblent bien s'intégrer au Canada et la plupart sont contents d'être ici. En fait, la plupart se sont adaptés plus facilement que leurs parents. Ils ont indiqué que l'apprentissage de la langue - le français ou l'anglais - était l'un de leurs plus grands défis et les cours d'anglais en deuxième langue offerts à l'école étaient une méthode importante d'intégration. Non seulement ces programmes permettent aux jeunes d'apprendre la langue, mais ils leur donnent aussi l'occasion de se faire des amis avec d'autres jeunes dans une situation semblable.

«La liberté» et «les possibilités» ont été le

plus souvent identifiées par les immigrants très récents comme les meilleures raisons d'être au Canada. Dans plusieurs cas, cela provenait de la liberté accrue obtenue par leurs parents en déménageant dans une société plus tolérante au Canada. Dans d'autres cas, cela résultait de pouvoir jouir de plus de droits de la personne et de liberté en sortant d'un régime d'oppression d'État. La plupart des jeunes pensaient que le Canada offrait davantage de possibilités économiques que leur pays d'origine, avec plus de débouchés d'emplois et d'éducation postsecondaire.

La majorité des répondants ont indiqué qu'il était très important d'avoir la possibilité de conserver leur culture, leur patrimoine et leur langue. L'accent mis par le Canada sur le multiculturalisme a rendu cela possible pour de nombreux immigrants. Un participant a déclaré «Quand je veux être hindou, je peux être hindou et quand je veux être Canadien, j'en ai aussi le choix, mais je ne me sens pas obligé d'être Canadien tout le temps».

Malheureusement, la plupart des participants dans les groupes-témoins du CCDS ont fait l'expérience du racisme et de la bigoterie, particulièrement les jeunes immigrants qui font partie d'une minorité visible. Pour les plus jeunes, le problème se produisait surtout à l'école; pour les jeunes un peu plus âgés, c'était quand ils cherchaient du travail. Très peu d'entre eux se sentaient extrêmement préoccupés par ce phénomène, car ils reconnaissaient que cela faisait partie de la nature humaine et que cela existait partout au monde.

À mesure que le Canada explore la possibilité d'ouvrir ses portes à un nombre croissant d'immigrants dans les prochaines années, les résultats décrits dans ce rapport seront particulièrement utiles et, on espère, serviront à améliorer les expériences vécues par tous les nouveaux immigrants au pays. Vous trouverez d'autres résultats intéressants dans ce rapport du CCDS, qui paraîtra au printemps.

Pour s'informer sur les modalités de commande, visitez le site Web du CCDS à www.ccsd.ca ou appelez au (613) 236-8977.

Histoires de condom

Grande vérité ou évidence scientifique, en regard du condom, les hommes ont une attitude différente de celle des femmes.

Lui, il aurait une perception négative de la chose; elle, elle serait plus tolérante envers la capote l. Ce qui aurait pour conséquence que, sous la pression de leur chevalier, les femmes sont plus portées à renoncer à l'usage de ce genre de préservatif, renonçant du même coup à un certain contrôle sur leurs ébats amoureux.

Si telles sont les hypothèses reconnues à ce jour, ce n'est pas ce que disent les résultats d'une étude de l'équipe de Joseph Lévy de l'UQAM réalisée auprès de jeunes étudiants et étudiantes de cégeps anglophones québécois. « Les cégépiennes, au contraire, auraient le sentiment qu'elles possèdent une plus grande autonomie dans ce domaine et seraient donc plus à même de se protéger », affirmant ainsi de « mieux pouvoir contrôler l'usage du condom dans la relation ». Les chercheurs expliquent ce résultat par le fait qu'à cet égard, « les femmes fassent preuve de plus de préoccupation face à leur santé sexuelle que les hommes ».

Même si le condom n'a jamais été autant publicisé, son utilisation est toujours éclipsée par celle de la pilule qui, tout en permettant une plus grande spontanéité et disponibilité dans l'acte de l'amour, constitue une sorte de rempart contre la grossesse. Et comme le soutient l'équipe de l'UQAM, « pour les jeunes adultes, la prévention des grossesses est une préoccupation plus saillante que la protection contre les MTS et le sida ». L'étude de Francine Dufort, de l'université Laval, confirme ce plus grand souci des jeunes envers la grossesse que

des MTS et le sida. Elle démontre aussi que si la double protection (l'usage du condom pour lui, de la pilule pour elle, dans une même relation sexuelle) est bien perçue par la jeunesse québécoise, du chemin reste cependant à faire pour joindre le geste à la parole.

Tout sexologue vous le dira : une relation sexuelle épanouie passe par une bonne communication entre les partenaires. Or, voilà que les résultats de la recherche de l'équipe de J. Lévy vont dans le sens contraire. Chez les sujets de l'étude, on constate que « les garçons qui ont recours à l'évitement comme style de communication prennent davantage l'initiative face à l'utilisation du condom », relation qui n'existerait pas chez les filles. « Cette absence de communication, poursuivent les auteurs de l'étude, semble se définir comme une stratégie efficace pour privilégier l'utilisation du condom lorsque, bien entendu, les hommes exercent leur pouvoir d'initiative dans ce domaine ». Est-ce à dire que l'expression « gros parleurs, petits faiseurs » serait concluante entre les draps ?

Risques face au sida, relations de pouvoir et styles de communication sexuelle chez les étudiants et étudiantes des cégeps anglophones du Québec, Joseph J. Lévy, Joanne Otis, Jean-Marc Samson, département de sexologie, Université du Québec à Montréal, Janvier 1999.

La grossesse d'adolescence et sa prévention : au-delà de la pensée magique! Francine Dufort, Édith Guilbert, Louise St-Laurent, École de psychologie, Université Laval, mai 2000.



13% des adolescents agressent leur mère

Dominique Nancy

Au Québec, 13% des adolescents agressent physiquement leur mère. Cela va de la bousculade aux voies de fait et même aux attaques à main armée. Voilà l'une des conclusions de l'étude effectuée par Linda Pagani, professeure à l'École de psychoéducation et chercheuse affiliée au Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant (GRIP).

À la question «Avez-vous agressé physiquement votre mère au cours des six derniers mois?» 186 des 1412 enfants interrogés ont répondu oui. Ils l'ont bousculée, lui ont donné des coups de poing ou des coups de pied, lui ont lancé des objets et, parfois, l'ont même attaquée avec une arme à feu.

«La nature des sévices correspond dans 85% des cas à la description faite par les mères, souligne Linda Pagani. Mais la majorité d'entre elles tendent à minimiser l'importance du problème en prétextant l'âge et la période ingrate que les adolescents traversent. La dynamique est semblable à celle qu'on retrouve dans le cas des femmes battues par leur conjoint. Les enfants agressent leur mère, mais elle les aime et les laisse faire.»

De plus, le degré de violence augmente avec le temps. Car la relation parent-enfant se trouve de plus en plus compromise: la mère se résigne à cette situation ou évite d'exercer son autorité afin de ne pas envenimer le conflit. De son côté, l'enfant croit que tout lui est dû et devient tyrannique. «Les parents sont l'autorité première à qui revient la responsabilité de guider le développement cognitif, affectif et comportemental de leurs enfants», rappelle cette mère de deux bambins.

Origine: la petite enfance

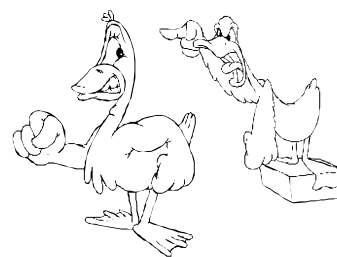
Sa recherche montre l'existence d'un lien entre la façon dont les parents gèrent la discipline et les conflits et la conduite à l'égard de la mère. Si les adultes crient, insultent et lancent des jurons pour faire valoir leur autorité,

l'adolescent aura tendance à adopter le même comportement; s'ils ont recours à la punition corporelle (par exemple une gifle), le jeune utilisera la même stratégie pour exprimer sa colère, signale Linda Pagani.

Comment une relation peut-elle dégénérer à ce point? Pour répondre, il faut remonter jusqu'à la petite enfance. «Les changements de structure familiale qui ont lieu lorsque l'enfant est âgé de 5 à 15 ans augmentent le risque d'agression physique contre les mères [...]. En d'autres termes, les jeunes qui ont expérimenté le divorce de leurs parents risquent 2,5 fois plus d'être violents envers leur génitrice que ceux des foyers intacts, peut-on lire dans un article soumis à une revue scientifique internationale. Ce n'est pas tant le divorce que la qualité de la relation parent-enfant qui a un effet sur le comportement des jeunes.»

Linda Pagani affirme également que les deux tiers des adolescents âgés de 15 ans agressent verbalement leur mère. Cette violence n'est pas liée uniquement à des tendances illicites chez les jeunes. Les parents sont à demi responsables de l'adoption et du maintien de comportements agressifs chez l'adolescent. Mais ce qui étonne, c'est que cette agressivité est principalement dirigée contre la mère. Selon la psychologue, qui a travaillé 10 ans en milieu psychiatrique avant de devenir professeure, le phénomène s'explique en partie par le fait que ce sont, encore de nos jours, davantage les femmes qui veillent à l'éducation des enfants.

En collaboration avec des collègues du GRIP (Denis Larocque, Richard E. Tremblay, Frank Vitaro et Daniel Pelletier), les travaux de la professeure Pagani ont été menés auprès d'une cohorte de 725 filles et de 687 garçons de diverses régions du Québec. Il s'agit d'un sous-échantillon d'une étude provinciale et longitudinale sur la délinquance de Richard E. Tremblay, directeur du GRIP, qui réunit plus de 3000 enfants.



La scolarité engendre-t-elle la violence?

L'idée que la violence domestique est plus répandue dans les familles défavorisées est-elle surestimée? «La pauvreté est reliée à un ensemble de facteurs, répond Linda Pagani. Ce sont ces facteurs, comme la toxicomanie, l'alcoolisme, les conflits conjugaux, les comportements antisociaux des parents, les troubles psychiatriques et la scolarité de la mère, qui jouent un rôle dans l'agressivité des enfants envers leur mère.»

D'après Mme Pagani, codirectrice de l'ouvrage *Clinical Assessment of Dangerousness*, les variables les plus fortement associées à l'agressivité verbale à l'endroit de la mère ont trait à la façon dont les parents règlent les conflits avec les adolescents, à la toxicomanie des adolescents et aux pratiques éducatives parentales. Ce dernier point est représenté par la supervision, les sanctions et les règles.

«Cette dimension semble particulièrement se démarquer dans le cas de l'agressivité physique envers la mère, observe la psychologue. Mais il n'y a pas que les méthodes structurantes de la relation parent-adolescent qui jouent un rôle. Les comportements antisociaux des parents (par exemple la toxicomanie) et la présence de troubles psychiatriques chez la mère permettent aussi de prédire l'agressivité physique des enfants à son égard.»

Autre résultat plutôt étonnant: les filles qui ont

une mère plus scolarisée que la moyenne risquent davantage de l'agresser verbalement que les enfants (garçons et filles) dont la mère a un plus bas niveau d'instruction. Cela peut sembler apparemment paradoxal, exprime Mme Pagani, mais s'explique.

Son hypothèse met en cause le fait que les femmes plus scolarisées entreprennent souvent des carrières exigeantes. Lorsque maman travaille beaucoup, c'est la fille qui prend habituellement la relève pour accomplir les tâches domestiques, dit-elle. L'adolescente peut alors éprouver du ressentiment envers cette femme dont la carrière la contraint à assumer une grande partie des corvées ménagères. Cette dynamique permet de mieux comprendre l'interaction entre le sexe de l'enfant, le niveau de scolarité de la mère et l'agressivité verbale envers elle, signale Mme Pagani. Elle suggère un meilleur partage des tâches domestiques entre les sexes et les enfants.

C'est la position que la professeure a récemment soutenue au cours d'une conférence présentée à Stockholm. Dans la salle, les chercheurs étaient ahuris. «Je les comprends, affirme-t-elle. Ma réaction a été la même lorsque j'ai analysé les résultats statistiques. J'avais l'impression d'être une archéologue qui découvre un spécimen rare.»

Ce n'est pourtant pas la première fois que la chercheuse observe le phénomène. Une autre étude effectuée il y a quatre ans révélait des données semblables. «Je les ai gardées secrètes, car l'échantillon était restreint. Cette



Jeunesse et discrimination

par Cathy Campbell

Un garde de sécurité arrête un groupe d'adolescents à l'entrée d'un centre commercial. « Vous devez me montrer chacun cinq dollars, dit-il, sinon foutez le camp d'ici. »

Une sortie entre amis pour des achats au mail se termine avec un groupe de jeunes qui ont l'impression d'être des criminels.

Cette anecdote a contribué à la réalisation du projet The Open Door par la McCreary Centre Society à Burnaby, C.-B., pour examiner la discrimination à l'égard des jeunes. Ce projet, dirigé par les jeunes, a compilé 3 000 rapports sur les entreprises de la province dans 22 collectivités de la C.-B. en 1996 et 1997.

Plus de 75 % des adolescents ont dit ne pas être traités avec respect dans les magasins.

Aileen Murphy, coordonnatrice de projet auprès de la McCreary Centre Society, affirme que, sans être scientifique, le sondage « sensibilise et lance le débat sur ce que ressentent les jeunes ».

Les jeunes approuvent certains projets comme celui d'un café de Qualicum qui s'est joint à la Chambre de commerce locale pour le

lancement d'une campagne intitulée « Les jeunes sont les bienvenus ici ». On a ainsi fait preuve de solidarité envers les adolescents. Les jeunes veulent se sentir bien accueillis par les commerçants. Ils ne veulent pas être suivis dans les magasins parce qu'on présume qu'ils veulent voler quelque chose. Ils veulent être traités comme tout autre client sans égard à leur âge ou à leur tenue vestimentaire.

Selon la vaste enquête menée par McCreary publiée en 1999, Adolescent Health Survey II, près de la moitié des jeunes se sentent victimes de discrimination en raison de leur âge.

« L'ironie, c'est que les jeunes représentent un vaste marché », dit Mme Murphy. « Les commerçants veulent cette clientèle, mais ne la respectent pas. » « Nous avons constaté, je pense, que cette question semble être un thème ou une expérience propre à tous les jeunes des villes et des campagnes ». Cependant, on ne reconnaît pas aux jeunes leurs bonnes actions. Par exemple, l'enquête a révélé que 87 % des adolescentes et 74 % des adolescents avaient travaillé comme bénévoles au cours de l'année précédente.

Tiré de: Familles & Santé, Vol. 13, Septembre 2000.

**Le temps de renouveler votre adhésion à
l'ACSA est arrivé !
Faites-le maintenant !**

Une question perçante

Les 'parures tribales' font partie de la culture populaire

par Cathy Campbell



Nick, étudiant franco-ontarien de 19 ans, espère faire carrière un jour en droit international. Charmant et trilingue, il a des yeux bruns et le regard perçant. Mais ce n'est pas la seule chose perçante à son sujet. Nick s'est aussi fait percer les oreilles, la langue, le bout des seins et le scrotum. « J'imagine que c'est une façon de m'exprimer », dit-il. Cet été, Nick a travaillé dans la salle à manger d'un grand campement familial près du parc Algonquin. Jusqu'à 80 % des 70 membres du personnel, âgés entre 16 et 22 ans, s'étaient faits percer à plusieurs endroits, les plus communs étant les sourcils, le nombril et la langue. « Ce n'est ni une manie ni une tendance », affirme Tom Bradza, propriétaire de Stainless Steel, un studio de perçage de la rue Queen à Toronto. « Le perçage a toujours existé et est primal. » Beaucoup de jeunes partagent cet avis. Bien qu'il n'existe pas de statistique sur le perçage, la multiplication des studios de perçage dans la plupart des grandes villes canadiennes indique que cette pratique gagne en popularité.

Perçage et tenue vestimentaire : un bon mariage

L'émergence du perçage comme tendance populaire est assez récente dans les sociétés occidentales, selon le Guide de prévention des infections de Santé Canada. M. Brazda, qui a récemment parlé des « parures tribales » à l'occasion d'une conférence à l'Université de Guelph sur la sexualité, attribue au magazine *National Geographic* - et à ses photos sur les tribus africaines - l'introduction du perçage dans l'Ouest.

La documentation sur les incidences médicales du perçage est très limitée, mais Santé Canada rapporte qu'on a noté beaucoup de complications. Les risques liés au perçage (selon la partie du corps concernée) sont des pathologies comme :infection du tissu profond, saignement abondant, tissu cicatriciel, blessure à la glande salivaire, érosion cornéenne ou

infection de l'oeil, perte de sensation localisée au niveau du front, kyste ou abcès sous le mamelon susceptible de nuire à l'allaitement maternel plus tard et dommage à l'urètre. Les dentistes rapportent d'autres risques liés au perçage de la langue, notamment la dent ébréchée et l'obstruction des voies aériennes due à l'aspiration du bijou ou au gonflement de la langue. Une enquête menée auprès de 51 personnes s'étant fait percer la langue a permis de constater que 13 d'entre elles ont rapporté des dents endommagées, 8 ont remarqué une salivation accrue, 4 ont eu des lésions à la gencive, 3 ont développé une infection et 2 ont reçu des soins médicaux ou dentaires. Un compte rendu présenté à l'assemblée annuelle de l'Association canadienne de dermatologie tenue en juin à Montréal a révélé que les dangers liés au perçage comprennent les réactions allergiques, les déchirures cutanées, les cicatrices et même les maladies comme l'hépatite B ou C. Dre Danielle Marcoux de (Hôpital Sainte-Justine de Montréal a déclaré à cette conférence que les médias présentent l'art corporel comme une procédure sans souci et sans risque, alors que « dans certains cas, la mode est très passagère et les dommages permanents ». L'un des inconvénients du perçage est la chéloïde. « C'est probablement la lésion la plus défigurante avec une énorme excroissance cutanée due à un processus de guérison anormal, » affirme la Dre Lynn From, présidente de l'Association canadienne de dermatologie. « Les jeunes gens n'auraient certainement pas commencé à s'adonner au perçage en sachant qu'ils se retrouveraient avec des tumeurs ressemblant à un chou-fleur. » Alors, au regard des risques, pourquoi les adolescents s'adonnent-ils à cette pratique? Nick s'est fait percer les oreilles à 16 ans, en partie pour imiter ses amis. « Je pensais que cela faisait bien à la plupart de mes amis. » Plus tard, il s'est fait percer sous les lèvres, mais l'orifice s'est rempli depuis. Ce perçage lui a posé particulièrement problème parce qu'il a commencé à « ronger » l'intérieur de sa gencive. Il s'est fait percer la langue, les



mamelons et le scrotum. En trois ans, il a visité le studio de perçage à six reprises. Il pense que le perçage donne une bonne image de soi et qu'on se sent bien. « Quand on fait de la planche nautique (wakeboard) et qu'on porte une belle culotte isothermique, cela fait bien de porter un anneau au mamelon, » dit Nick. « Nous regardons des magazines et voyons des gens cool qui portent un anneau a mamelon et gagnent plein d'argent. » Il compare le perçage à l'achat d'une nouvelle paire de chaussures. En général, chaque perçage coûte entre 30 \$ et 70 \$, incluant l'anneau. Les jeunes considèrent le perçage comme une façon de porter des bijoux. « C'est comme porter une bague au doigt », dit-il. Mais il admet que la pratique choque encore beaucoup d'adultes. « Mon perçage ne regarde personne. Les gens ne devraient pas s'en faire. Devrais-je m'énerver parce que je n'aime pas la couleur des cheveux de mon voisin? » « Le perçage semble plus populaire parmi les jeunes, mais il se pratique dans tous les groupes d'âge », affirme M. Brazda. « Des médecins, des infirmiers, des avocats, des jeunes des écoles et des

universités s'y adonnent. La tranche d'âge va de 16 à 85 ans. La réalité est qu'un grand nombre de personnes plus âgées portent des choses qu'on ne peut voir - perçage au niveau du sein ou des organes génitaux. Les jeunes semblent aimer se percer les sourcils, les narines et les lèvres, « alors que la plupart des moins jeunes ne peuvent pas se le permettre à cause de leur milieu de travail ». Le perçage de la langue est aussi très en vogue. « On a (impression d'avoir un bonbon en permanence dans la bouche », déclare M. Bradza. « Le perçage du nombril demeure très populaire et celui des organes génitaux gagne aussi en popularité parmi les hommes et les femmes, dit-il, principalement pour la stimulation. » Chez les hommes, « c'est aussi comme une médaille; les gens pensent que quiconque a un perçage à cet endroit doit être brave ». M. Brazda dit que le secteur du perçage n'est pas réglementé par le gouvernement. Il conseille aux gens de fréquenter les studios recommandés par un tiers et où ils se sentent à l'aise. Les tendances futures? « En France, les gens se percent carrément la joue », déclare Nick.



Le raccrochage scolaire en centre de réadaptation en toxicomanie: d'une expérimentation à un modèle...10 ans plus tard.

**Pierre Desrosiers, Psychologue, Coordonnateur du Programme jeunesse
Nathalie Néron, Agente de relations humaines
Centre Dollard Cormier**

Lors du séminaire sur l'impact des interventions en alcoolisme et toxicomanie au Québec tenu les 11 et 12 janvier 2001 au Centre Dollard-Cormier, un large consensus s'est dégagé au sein des chercheurs, des praticiens et des décideurs, sur l'importance, voire la nécessité, de développer des voies de réinsertion sociale et qu'un investissement dans ce domaine pourrait renforcer la persistance en traitement et le maintien des changements dans le temps. Il nous est donc apparu opportun de vous présenter un programme maintenant établi et qui donne des résultats intéressants.

L'expérimentation d'un programme de scolarisation au sein d'une démarche en toxicomanie débute, il y a de cela 10 ans, au Centre de réadaptation Alternatives. Le centre avait alors demandé la collaboration de la Commission Scolaire de Montréal (CSDM) pour offrir à quelques jeunes un programme intensif de réadaptation. Un enseignant accompagné d'une équipe de professionnels offrait donc un encadrement à environ 7 jeunes pendant plus de 30 heures par semaine. Au fil des années, le programme a été bonifié par différents changements qui ont contribué à une croissance de la demande. La scolarisation devenait au fur et à mesure un complément à la démarche de réadaptation et un outil privilégié pour permettre le raccrochage scolaire ou éviter le décrochage, tout en favorisant la réinsertion sociale et la persistance en traitement.

L'école Dollard-Cormier, qui fait partie du regroupement des écoles spéciales de la CSDM, accueille actuellement un maximum de 13 élèves mineurs et, par extension depuis 2 ans, 2 élèves entre 18 et 21 ans. Ces jeunes nous sont référés par des écoles régulières ou

spéciales, ou sont déjà des décrocheurs, si bien que le programme représente souvent pour eux une dernière possibilité de raccrochage. Ils sont suivis par une équipe de professionnels du Centre Dollard-Cormier et par 2 enseignants et un conseiller d'orientation de la CSDM. L'école offre la certification continue jusqu'en quatrième secondaire dans les matières de base (français, mathématiques, anglais), ainsi que des activités de groupe diversifiées, visant le développement d'habiletés sociales et la réadaptation en toxicomanie. La participation des jeunes à ce volet intensif s'étend du lundi au vendredi, à raison de 24 heures par semaine.

Pour l'année scolaire 1999-2000, le taux d'occupation moyen fût de 84%. La durée moyenne de persistance dans ce volet intensif fût de 10 mois, ce qui équivaut en moyenne à 1000 heures d'intervention par jeune. On note un taux d'assiduité de 75%, et un taux d'absentéisme sans motifs valables de seulement 4%. Des 11 jeunes qui ont terminé l'année scolaire, 6 sont revenus cette année, 2 ont poursuivi dans une école offrant l'ensemble des matières de 4ième secondaire, après avoir bénéficié du programme intensif pendant plus d'une année, 2 ont gradué en 5ième secondaire dans une école régulière, et enfin, le dernier a été orienté vers une ressource interne en toxicomanie avant de revenir poursuivre sa scolarisation. Ces statistiques nous apparaissent révélatrices, en termes de persistance en traitement et de réinsertion sociale. Il ressort que l'objectif initial du programme de permettre une réintégration scolaire semble largement atteint.

Ces résultats encourageants prouvent que notre



programme constitue une assise sur laquelle on peut miser pour faciliter les transitions vers d'autres milieux. Il demeure que certains milieux sont malheureusement mal adaptés pour accueillir ces jeunes. À l'éducation des adultes, par exemple, on oublie que ces jeunes, malgré l'atteinte de leur majorité, ont souvent besoin d'accompagnement, de programmes d'entraînement au travail et de débouchés d'emploi. Pour que la réintégration amorcée par notre programme se poursuive et persiste, il faut donc interpeller les partenaires du milieu scolaire et du monde

du travail. Les centres de réadaptation en toxicomanie ont leur rôle à jouer pour stimuler, auprès des partenaires, le développement de projets de réinsertion sociale. Nous sommes d'ailleurs, avec la collaboration de la CSDM, à explorer des avenues de rattachement scolaire et d'insertion professionnelle s'adressant particulièrement à de jeunes adultes. Une autre expérimentation en vue...10 ans plus tard...c'est à suivre.

Centre Dollard-Cormier
Programme jeunesse

Aidez nous!

- **Renouvelez votre abonnement pour l'an 2001 le plus tôt possible.**
- **Parlez de l'association à vos collègues susceptibles de devenir membres**
- **Envoyez-nous des articles, des nouvelles, des descriptions de programmes ou de recherche, des informations sur des publications, vidéos...**



Publications

Réseau de programmes de santé-sexualité de l'Est ontarien Rapport d'évaluation du bulletin d'information La pause

Afin de satisfaire aux exigences de la composante santé et sexualité des Lignes directrices touchant les programmes et services de santé obligatoires énoncées par le ministère de la Santé en 1997, le Réseau de programmes de santé-sexualité de l'Est ontarien, un comité conjoint de six bureaux de santé de l'est de l'Ontario, a mis au point le bulletin d'information La pause, qui traite de questions relatives à la santé sexuelle des jeunes. Le bulletin d'information a pour but:

- d'offrir de façon continue aux parents, de même qu'aux adultes qui travaillent auprès de la jeunesse, des renseignements qui leur seront utiles dans leur rôle de premiers responsables de l'éducation sexuelle de leurs enfants
- de sensibiliser les parents, les dispensateurs de soins et les intervenants auprès de la jeunesse à la sexualité chez les jeunes
- de promouvoir la communication entre les parents, les dispensateurs de soins et les jeunes.

Une évaluation du bulletin d'information a été entreprise en vue de déterminer l'effectif-lecteurs et l'utilisation du bulletin ainsi que d'améliorer les futurs numéros de La pause. On a également examiné l'obtention de connaissances sur les questions relatives à la santé-sexualité chez les jeunes, la sensibilisation à ces questions et la capacité de discuter de ces questions avec les jeunes.

Un sondage auto-vérifié a été effectué auprès de tous les lecteurs de l'Est ontarien en vue

d'évaluer le bulletin d'information La pause. Le sondage a été distribué avec le numéro d'octobre 1999 de La pause. Deux cent trente-quatre lecteurs y ont répondu.

Voici un résumé des résultats de l'évaluation:

- 90,2% des répondants ont déclaré qu'ils lisent le bulletin
- les dispensateurs de soins de santé représentaient le pourcentage le plus élevé de répondants (42,3%); ils étaient suivis des fournisseurs de services à la jeunesse (24,8%), des enseignants (29,9%) et des parents (14,5%)
- le bulletin a été jugé «excellent» pour ce qui est des caractéristiques suivantes: utilité de l'information (61,2%); facile à lire (61,3%); conception attrayante (57%)
- les répondants ont signalé qu'ils se servent des renseignements fournis pour améliorer leur base de connaissances (71,7%), donner des conseils aux jeunes (49,1%) et obtenir de l'information sur les services (41,7%), ainsi qu'aux fins d'enseignement (37,8%) et d'accès aux ressources (35,6%). L'information était aussi utilisée aux fins d'élaboration de projets, de planification de programme et des devoirs, de rédaction d'articles, de détermination des besoins des jeunes et d'échange d'information avec leurs propres enfants et en tant que ressource pour le personnel
- les répondants ont déclaré que leur connaissance des questions liées à la santé-sexualité chez les jeunes (59,6%) et des ressources et services offerts dans la collectivité (58%), et leur capacité de discuter des questions de santé-sexualité



avec les jeunes (64,6%) s'étaient «un peu» améliorées grâce aux renseignements présentés dans La pause

- les répondants ont signalé qu'ils lisent eux-mêmes le bulletin d'information (86,7%), qu'ils le transmettent au personnel ou à leurs collègues (50,8%); qu'ils le classent pour consultation future (45,3%), qu'ils le mettent à la disposition des clients dans la salle d'attente (35%), et qu'ils le photocopient et le distribuent (19,7%)

À la suite des suggestions présentées par les lecteurs quant à la disposition et au contenu du bulletin, les modifications suivantes ont été apportées afin d'améliorer les futures éditions de La pause:

- l'article vedette au complet figurera sur la première page du bulletin
- un index des numéros précédents de La pause sera ajouté au numéro d'octobre 2000; l'index sera mis à jour aux deux ans
- les numéros antérieurs et actuels de La Pause figurent dans notre site Web:

www.rmoc.on.ca/healthsante/fr/public.htm#pause

Pour conclure, le bulletin La pause est une ressource bien acceptée qui traite de la santé-sexualité chez les jeunes. Diverses personnes lisent le bulletin et notamment les professionnels de la santé, les enseignants et les fournisseurs de services à la jeunesse. Selon les lecteurs, La pause contient des renseignements très utiles, est facile à lire et a un aspect attrayant. Le bulletin sert principalement à améliorer les connaissances des lecteurs ou à les aider à donner des conseils aux jeunes en matière de santé-sexualité. Il est assez utile pour ce qui est de l'amélioration des connaissances sur la santé-sexualité chez les jeunes et sur les ressources et les services offerts dans la collectivité, ainsi que de la capacité de discuter des questions de santé-sexualité avec les jeunes.

Le Réseau de programmes de santé-sexualité de l'Est ontarien tient à remercier tous ceux et celles qui ont répondu au sondage sur le bulletin La pause. Nous espérons que vous

« Métis Gazette » un forum de culture

Le plus nouveau journal du Canada possède toutes les caractéristiques d'un grand quotidien - articles sur la politique, les sports, les arts, les voyages, la culture et les intérêts humains - mais quelque chose le distingue de ses compétiteurs : il est axé sur les jeunes Métis. Cet été, le *Métis National Youth Advisory Gazette* a été lancé avec fanfare et enthousiasme à partir de son siège de North Battleford, Saskatchewan. La Gazette, aussi disponible sur l'Internet à www.metisnation.ca, est le porte-voix de milliers de jeunes partout au Canada. Le site a été visité à 9 000 reprises pendant la première semaine.

Il constitue pour les jeunes non seulement un forum pour publier leurs idées, leurs expériences, leurs illustrations et leurs poèmes, mais fournit aussi des liens solides à leur culture - en leur enseignant des connaissances fondamentales comme les rudiments du

machif, la langue métis, en passant par l'histoire des leaders Gabriel Dumont et Louis Riel. La Gazette, financée par le Ralliement national des Métis, présente aussi des articles sur les jeunes Métis qui sont des modèles à émuler pour leurs pairs. Trevor Kennedy et Jennifer Brown, co-rédacteurs, disent que le processus de publication du premier numéro a été une expérience d'apprentissage. «Le premier numéro est toujours le plus difficile», affirme M. Kennedy qui est aussi président du Métis Nation of Saskatchewan Youth Council. Le prochain numéro paraîtra en décembre. Les idées pour des articles sont rassemblées à l'occasion de conférences de jeunes et par le biais du Ralliement national des Métis. «Nous écoutons et parlons aux jeunes pour connaître ce qui leur serait utile», déclare M. Kennedy.

8^{ième} congrès national annuel de l'ACSA

Montréal, automne 2001



Depuis septembre 2000, plusieurs parmi vous nous ont contacté pour connaître la date de notre prochain colloque. La voici enfin.

Le 8^{ième} colloque annuel de l'ACSA se tiendra à Montréal en novembre 2001, à la Maison Notre-Dame (Westmount).

Nous revenons donc à notre « Alma Mater », où nous avons tenu plusieurs de nos colloques. Cet événement sera sous le thème :

« Adolescence : individu, famille, équipe et réseau »

Ce sera l'occasion de discuter de relations parents-adolescents, de relations intervenants-adolescents, des difficultés du travail en équipe et de l'intervention - réseau .

Certains ateliers aborderont des thèmes plus courants qui touchent à l'adolescence.

Le colloque aura aussi une section présentée en anglais, de façon concomitante, portant entre autres sur des problématiques courantes à l'adolescence.

Information

ACSA
Section médecine de l'adolescence
3175 Ch. Ste-Catherine
Montréal QC H3T 1C5

Tel: (514) 345-9959
Fax: (514) 345-4778

Email: acsacaah@microtec.net
Site Web: www.acsa-caah.ca